



**GUIDE DE VOYAGE
SUR LES ANCIENS RIVAGES**

**CINQ MÉDIATIONS
CULTURELLES
SUR LES PAYSAGES
DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

4

FALAISE MORTE, CHEMIN VERS



15 km



3 h 00



Parking rue du 8 mai
Chaillé-les-Marais

D'est en ouest, découvrez les deux visages de l'île Cariot : d'un côté la falaise autrefois battue par les flots et de l'autre, le rivage en pente douce où l'ancien port de Chaillé était installé. Puis traverser la mer pour rejoindre l'antique chemin, le « chemin vers », qui longeait la côte.



Voyager au cours de cette quatrième promenade avec un historien du climat de l'université de Poitiers et un plasticien qui a réalisé deux interventions *in situ* qui vous feront mieux comprendre la fluctuation du trait de côte



Problématique

La position du trait de côte est mobile par nature. Le niveau de la mer était 100 m plus bas il y a 10 000 ans et a dépassé le niveau actuel voici moins de 3 000 ans.

À l'époque gauloise, le rivage charentais était plus reculé pour former les golfs des Pictons et des Santons. Depuis, le retrait de la mer associé à la poldérisation et l'assèchement des marais ont permis l'anthropisation de nouvelles terres. Aujourd'hui, nous sommes confrontés au phénomène inverse d'érosion marine qui induit un recul du trait de côte. Ce recul est accentué par le risque de submersion temporaire. La tempête Xynthia ou les tempêtes de l'hiver 2013 / 2014 ne sont pas exceptionnelles en elles-mêmes puisque les études historiques montrent que 30 tempêtes du même type ont dévasté le Poitou en 5 siècles.

Outre la submersion temporaire qu'elle occasionne, chaque tempête voit le trait de côte reculer en de nombreux endroits de 10 mètres ou plus. Or, le changement climatique risque d'accroître l'occurrence et l'intensité de tels phénomènes.

En attendant la mer...



Pages suivantes :
les étapes du parcours commentées par vos deux guides invités 2

L'association *villefluctuante* questionne l'évolution des villes prises dans la trame du temps. Suivant des recherches déjà entamées, *villefluctuante* s'intéresse aujourd'hui plus particulièrement aux effets prévisibles du changement climatique sur les territoires urbanisés. Cela nous conduit à nous interroger sur la modification culturelle du rapport entre construit et nature.

Objet de l'association (extrait des statuts)

L'association *villefluctuante* a pour premier objet de développer tout type d'intervention en relation avec l'observation et la compréhension des phénomènes urbains et de l'architecture : rédaction de texte, prise de vues photographique et toute intervention artistique qui s'y rattache. Ces projets peuvent aller du reportage au projet de recherche urbaine.

L'association *villefluctuante* a pour second objet la diffusion et la communication de cette réflexion ou de réflexions tierces sur l'urbanisme et l'architecture par tous les moyens disponibles : publication, diffusion sur les réseaux numériques, participations à des colloques et autres réunions publiques.

Enfin, l'association ville fluctuante a pour troisième objet de mettre en relation des professionnels - architectes, urbanistes, paysagistes, scientifiques, artistes... - et d'entreprendre des projets collectifs à but non lucratif en architecture et en urbanisme.



villefluctuante

association de loi 1901
publiée au journal officiel du 11 avril 2015
siret 812 179 778 00012
10, rue Saint-Nicolas
f-85200 Fontenay-le-Comte

www.villefluctuante.com

Sommaire

En attendant la mer (introduction, p. 5)

ENJEUX CLIMATIQUES ET CULTURELS

Fluctuation du trait de côte (p. 9)
Conséquences de la « balnéarisation » (p. 11)
Les effets du changement climatique (p. 13)
« La prémonition d'Antioche » (p. 15)
Appel aux paysages culturels (p. 17)

CINQ PARCOURS SUR LES ANCIENS RIVAGES

Notre proposition (p. 21)
Site / sites (p. 23)
Les cinq parcours (p. 25)
Interventions plastiques (p. 31)
Médiation paysagère (p. 35)
Communication, partenariat et planning (p. 37)
Faisabilité (p. 38)
Qui sommes nous ? (p. 39)

EN ATTENDANT LA MER

En attendant la mer est une proposition de médiation culturelle des paysages littoraux sous l'effet du changement climatique. Elle désire interroger et sensibiliser un large public sur la notion de « grand littoral » avec cinq parcours en Vendée et en Charente-Maritime.

Pourquoi avoir choisi d'intervenir à cheval sur la Vendée et la Charente-Maritime ?

Le 10 février 2010, l'événement Xynthia a durement frappé la façade atlantique et plus particulièrement les départements de la Vendée et de la Charente-Maritime. Après un demi-siècle de rémission climatique, cette tempête doit être considérée comme un signal faible de ce que pourrait être ce littoral dans l'avenir, tel qu'il pourrait être soumis à une transgression marine si les défenses côtières se révélaient insuffisantes. Xynthia n'est pas à proprement parler un effet du changement climatique - il y a eu par le passé des tempêtes bien plus féroces - mais ses conséquences nous ont données à voir le drame que pourrait occasionner l'élévation du niveau de la mer si rien n'était fait pour réduire la vulnérabilité de l'urbanisation littorale.

Les zones touchées directement, appelées zones de solidarité, ont fait l'objet localement d'intenses débats et confrontation entre la population et les pouvoirs publics. Le changement des mentalités y est visible : la désurbanisation a laissé place à un changement d'aménités où le littoral n'est plus habité mais renaturation au bénéfice du plus grand nombre. À plus grande échelle, il s'agit maintenant d'adapter ce littoral très spécifique aux conséquences prévisibles des effets du changement climatique.

Nous pensons que le débat doit désormais prendre en compte un territoire plus vaste que la bande littorale pour engager des réflexions de recomposition spatiales plus pertinentes. Avant les projets, il faut commencer par une sensibilisation sur les conséquences littorales du changement climatique et le périmètre à prendre en compte.

La révélation des anciens rivages

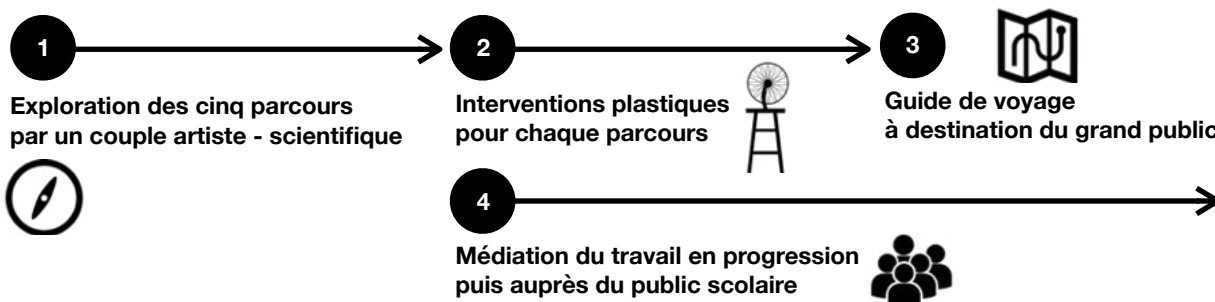
En reprenant la portion de façade la plus touchée par Xynthia, allant de la Faute-sur-Mer au nord à Rochefort au sud, nous remarquons les traces d'anciens rivages parfois loin dans les terres, preuve de la mobilité du trait de côte. Il s'agit souvent d'îles où de rivages érodés mais aussi de falaises abruptes. Il n'en fallait pas plus pour y localiser notre proposition : révéler les anciens rivages par une médiation culturelle pour faire naître un débat sur l'épaisseur du littoral à prendre en compte dans la réflexion sur une recomposition territoriale.

Les paysages culturels

Les paysages littoraux et de l'arrière-pays sont fortement anthropisés et les représentations que nous nous faisons d'eux sont d'ordre culturel. En prévision du déplacement important du trait de côte sous l'effet conjugué de l'érosion et de la montée du niveau de la mer - et plus généralement de la transformation des paysages sous les effets combinés du changement climatique - il nous semble pertinent d'adopter une approche culturelle qui rapproche des considérations scientifiques de préoccupations sociales.

Une médiation culturelle pour nourrir le débat

La proposition *En attendant la mer* est simple : engager le débat sur la transformation des paysages culturels en prenant comme point d'appui cinq parcours à proximité des anciens rivages. Pour ce faire, nous comptons réaliser quatre actions qui se complètent. Une phase dite exploratoire (1) en réalisant ces cinq parcours avec des artistes et scientifiques (un couple artiste scientifique par parcours). L'artiste invité aura la possibilité de ponctuer le parcours qu'il a fait de deux à trois interventions plastiques (2) pour incarner sa propre sensibilité face aux enjeux relevés lors de la phase précédente. Un guide de voyage livre d'artistes (3) à destination du grand public sera réalisé en décrivant les parcours et les œuvres réalisées pour l'occasion, mais surtout en retranscrivant le dialogue initial du couple scientifique artiste. Nous assurerons une double médiation (4), tout d'abord en présentant régulièrement le travail en progression et ensuite en réalisant les parcours avec un public scolaire.





Falaise morte, ancienne île Cariot, Chaillé-les-Marais (85)

ENJEUX CLIMATIQUES ET CULTURELS





« Carte du pays de Santones sous les Romains »
 Pertuis d'Antioche, source Auguste Lacurie (1878)

Simulation statique d'élévation du niveau de la mer en 2100
 (sans nouvelles défenses) : + 1,00 m et + 3,00 m en cas de
 surcote, source <http://flood.firetree.net>



Brouage (Charente-Maritime) vu du ciel, source DREAL ALPC (2015)

FLUCTUATION DU TRAIT DE CÔTE

Le trait de côte évolue constamment au gré de l'érosion ou de l'accrétion mais aussi sur des temps plus long en fonction des transgressions et récessions marines. Son appréhension par la cartographie fut lente montrant par là même qu'il s'agit autant d'un fait géographique que d'une construction culturelle.

Une brève définition du trait de côte

Le trait de côte correspond à la laisse des plus hautes mers dans le cas d'une marée astronomique de coefficient 120 et dans des conditions météorologiques normales. Mais quelle est la longueur des côtes françaises à ce jour ? La nature fractale de la côte conduit à une longueur qui dépend de l'unité de mesure. L'érosion et l'élévation prévisible du niveau de mer d'ans un sens, l'accrétion (dépôt d'alluvions) et la poldérisation dans l'autre, font varier le linéaire.

La côte, du fait de son découpage, est de nature fractale suivant en cela « l'effet Richardson ». L'IGN indique que le trait de côte le long des 3 façades maritimes françaises est estimé à 5 850 km (1 948 km de côtes sableuses, 1 316 km de marais et vasières, 2 269 km de côtes rocheuses). Selon *United States Defense Mapping Agency*, cette longueur serait de 7 330 km. Selon l'ancienne mission interservices de la mer et du littoral, le trait de côte « lisse » mesure 3 240 km et avec « anfractuosités » 7 200 km... Nous voyons par là que le trait de côte est une abstraction géométrique.

Occupation humaine et cartographie

Longtemps, le rivage fut délaissé du fait de son insalubrité (la frange littorale étant alors essentiellement constituée de marais où proliféraient les moustiques) et de l'impossibilité de mise en culture. Pourtant, il constitua tour à tour un enjeu spirituel de lutte contre la nature hostile avec l'assèchement des marais par les ordres monastiques et un enjeu politique et militaire de défense des frontières maritimes françaises.

En 1662, Colbert demande à l'Académie des Sciences qu'il soit fait une cartographie exacte des frontières du royaume avec l'établissement d'un canevas astronomique qui aboutira à la publication en 1693 d'un atlas : le « Neptune françois ». Parallèlement, une cartographie plus fine à vocation militaire verra le jour : La Favolière va réaliser les cartes du Bas Poitou, de Saintonge et Guyenne de 1670 à 1677 tandis que Claude Masse réalisera dès 1679 des aménagements de fortifications pour l'Île de Ré, Bayonne, et Rochefort tout en menant de front des travaux cartographiques. Grâce à la première Triangulation géodésique de la France, Cassini de Thury présenta en 1744 un tracé du littoral proche de la réalité. En moins d'un siècle, le trait de côte était désormais « fixé » par la cartographie. Aujourd'hui nous avons recours à la photographie aérienne et l'observation par satellite pour le délimiter encore plus précisément et observer ses variations.

Ce faisant nous avons conceptuellement réduit un système géomorphologie et écologique complexe entre l'espace terrestre de l'espace maritime à l'épaisseur d'un trait.

Fluctuation historique

D'autre part, la position du trait de côte est mobile par nature. Le niveau de la mer était 100 m plus bas il y a 10 000 ans et a dépassé le niveau actuel voici moins de 3 000 ans. À l'époque gauloise, le rivage charentais était plus reculé pour former les golfs des Pictons et des Santons. Depuis, le retrait de la mer associé à la poldérisation et l'assèchement des marais ont permis l'anthropisation de nouvelles terres. Aujourd'hui, nous sommes confrontés au phénomène inverse d'érosion marine qui induit un recul du trait de côte. Ce recul est accentué par le risque de submersion temporaire. La tempête Xynthia (2010) ou les tempêtes de l'hiver 2013 / 2014 ne sont pas exceptionnelles en elles-mêmes puisque les études historiques montrent que 30 tempêtes du même type ont dévasté le Poitou en cinq siècles. Outre la submersion temporaire qu'elle occasionne, chaque tempête voit le trait de côte reculer en de nombreux endroits de 10 mètres ou plus. Si l'État s'est impliqué de longue date dans la stabilisation du rivage charentais (dès l'implantation du grand arsenal maritime à Rochefort en 1666), la tempête Xynthia a mis en évidence les faiblesses des ouvrages de défense actuels qu'elle a endommagés ou submergés. Or, le changement climatique risque d'accroître l'occurrence et l'intensité de tels phénomènes.

L'enseignement de Brouage

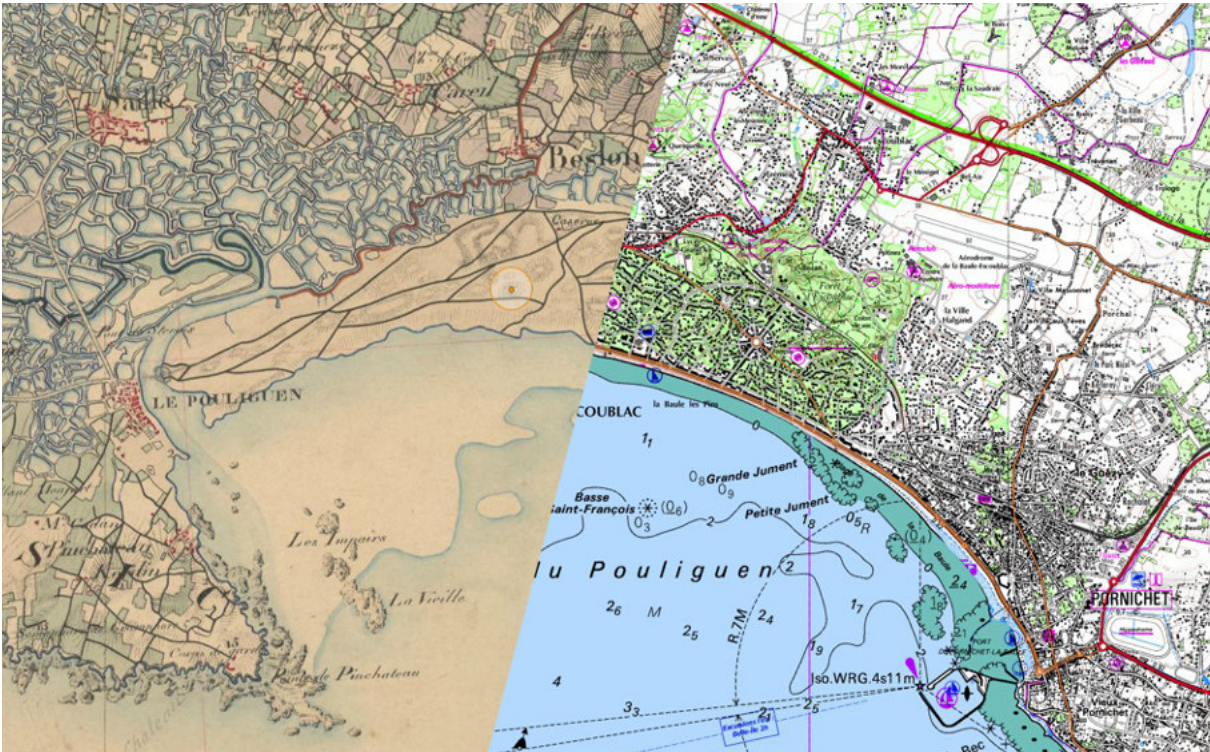
Nous avons culturellement une image « fixiste » de la position du trait de côte comme si celui-ci était immuable. Pourtant l'histoire récente nous apporte des contradictions notables comme dans le cas de Brouage.

À partir du XIV^e siècle, le commerce du sel prit une dimension internationale à Brouage et ce port devint un des plus importants d'Europe pour le sel : jusqu'à 200 bateaux venaient y mouiller. Preuve de son intérêt stratégique, le roi Henri III en fit une ville royale et la fortifia en 1578. Mais au XVII^e siècle, la baisse du niveau de la mer et de l'envasement du petit estuaire à l'embouchure duquel elle était bâtie entraîna le déclin de Brouage : l'horizon maritime s'éloigna de plusieurs kilomètres pour laisser place à une étendue de marais. L'histoire de ce port maintenant au milieu des terres démontre s'il le fallait la fluctuation du rivage.



« La Plage de Granville », Eugène Isabey (1803-1886)

Avec la découverte des bienfaits des bains de mer pour la santé, c'est un nouveau paysage qui se révèle aux yeux des hommes du 19ème siècle.



La baule

Comparaison entre la carte d'État major du XIXe siècle et la carte IGN contemporaine

CONSÉQUENCES DE LA « BALNÉARISATION »

L'urbanisation du rivage, avec sa focalisation sur le front de mer, a entraîné une tension très importante sur quelques mètres d'épaisseur au point de faire de la défense côtière l'unique solution face aux assauts de la mer. Il est temps de déconstruire cet imaginaire balnéaire.

L'artificialisation progressive du littoral

Dans « Le territoire du vide : l'occident et le désir du rivage » (1988), Alain Corbin explique comment la vieille Europe tournait le dos à l'océan avant de devenir halophile. À l'image de la pratique antique du thermalisme, les vertus de l'eau salée sont reprises par l'aristocratie anglaise à partir du XVIII^e siècle. Cette mode traverse la Manche et la duchesse du Barry se baigne à Dieppe en 1814 où y seront construits les premiers bains chauds avant que cette pratique ne se répande à Boulogne (1825), à La Rochelle (1826) ou encore au Tréport (1830). C'est la naissance de la station balnéaire accompagnée par le séjour d'artistes - des écrivains comme Chateaubriand et des peintres comme Eugène Isabey - qui vont radicalement changer l'appréciation du littoral par leur vision romantique. Cette invention d'un paysage pittoresque s'accompagne de la construction d'un paysage réglé parallèlement au rivage : la grève devient « plage » et derrière la promenade du bord de mer s'alignent les villas, casino, bains... Et des projets de lotissements accompagnés de vastes opérations foncières.

Déjà, en 1810 un décret impérial imposait la « fixation » des dunes dans tous les départements littoraux. La fixation des dunes d'Escoublac (La Baule) fut menée à bien vers le milieu du siècle. Ce n'est qu'avec la construction de la ligne de chemin de fer allant de Saint-Nazaire au Croisic que le potentiel touristique de La Baule apparaît définitivement. Il suffit de superposer la carte d'État-major à la carte IGN actuelle pour comprendre que la profonde interface terre mer constituée par un système dunaire et saumâtre s'est réduite à un front de mer « durcifier » par l'urbanisation balnéaire. Avant l'édification des stations balnéaires, le système lunaire faisait office dans bien des cas de digue naturelle et sa mobilité permettait d'amortir sereinement la houle. La « durcification » du rivage et l'exposition accrue des biens et des personnes aux risques naturels ont considérablement accru la vulnérabilité de ces zones littorales.

Développements modernes

L'artificialisation du littoral repose donc sur deux ressorts : l'urbanisation du rivage d'une part, mais aussi - et peut-être avant tout - sur la construction d'un imaginaire littoral. Cette représentation s'est renforcée au fil du XX^e siècle avec l'essor du tourisme et le marketing publicitaire tout en réduisant considérablement la variété des éléments de paysages à quelques archétypes : les plages sous un soleil estival, la mise en scène des belles villas faisant théâtralement face à l'océan, les sentiers des douaniers devenus lieux de promenade... Cette imagerie conditionne non seulement notre regard mais aussi notre rapport de proximité au rivage.

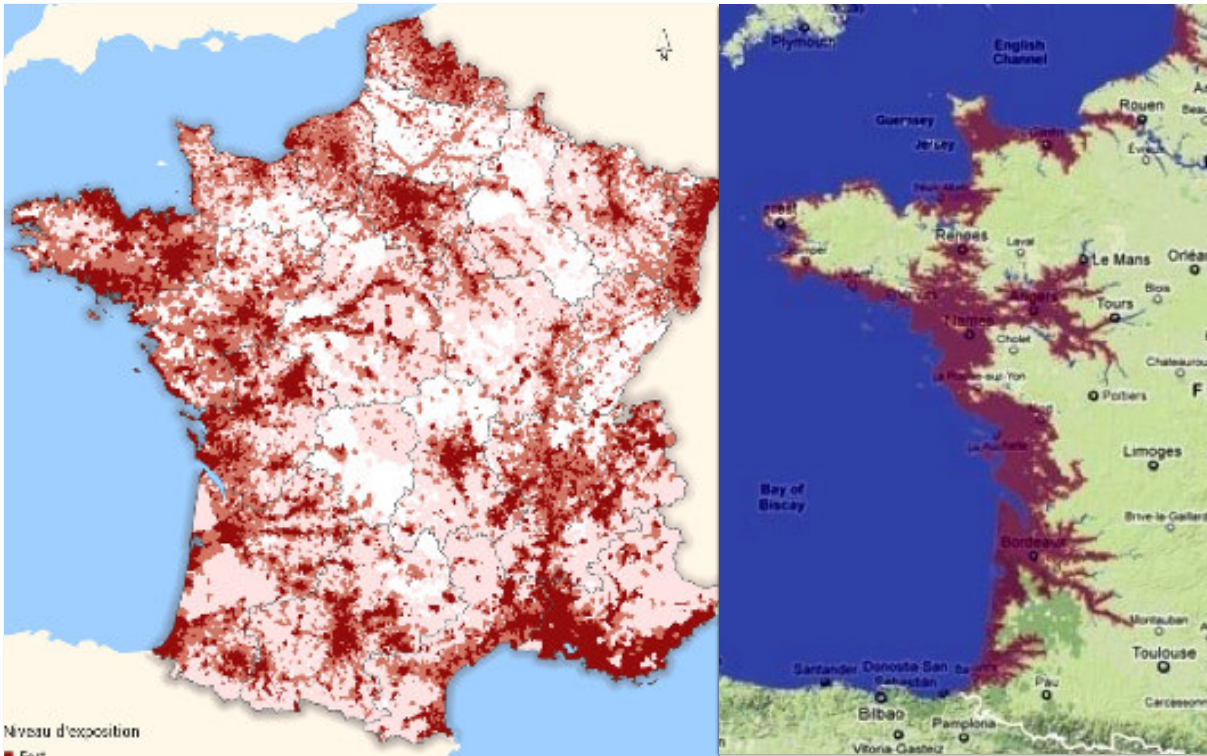
La promotion d'un tourisme populaire a considérablement accru les pressions anthropiques sur des milieux sensibles. Dans les années 1970, un nouvel élan est par exemple donné par la MIACA (mission interministérielle) pour l'aménagement de la côte aquitaine pour capter les milliers d'estivants qui avaient tendance à migrer sur les côtes espagnoles. Les aménagements planifiés confortent ou créent des stations balnéaires avec de nombreux programmes d'aménagement... Lacanau est exemplaire de ces stations aquitaines où l'érosion est trop forte : en 2040, la totalité du front de mer devrait être gagné par le recul du trait de côte. La commune expérimente actuellement une relocalisation dans le cadre de l'appel à projets national. Deux scénarios impossibles sont pour l'instant affichés : un immense enrochement à l'emplacement de l'actuel pour tenir face à l'océan ou au contraire une délocalisation des immeubles collectifs du front de mer pour reconstituer la dune d'ici 2040.

Se défendre contre la mer

Mais le questionnement de Lacanau ne reflète pas une démarche habituelle en matière de gestion du Trait de côte. La doctrine de lutte contre les risques littoraux reste majoritairement celle de la défense, art constructif pour s'opposer à l'érosion et à la submersion des côtes d'une altimétrie basse, meubles ou friables. La doctrine préconise des ouvrages lourds tels les épis, enrochements, brise-lames ou encore des digues et autres levées... De multiples ouvrages qui participent à la fabrication d'un bouclier contre la mer et la constitution d'un paysage défensif bien loin de l'idéal romantique.

Cette doctrine est initialement vertueuse en mettant successivement en avant trois principes : éviter le risque, résister pour retarder voire empêcher la pénétration de l'eau, céder en acceptant que l'eau pénètre, en mettant en place des mesures visant à réduire les dommages et le temps de retour à la normale. Dans les faits, c'est l'option de la résistance qui est quasiment toujours retenue. Or, une notion couramment utilisée en économie, l'aléa moral (ou *moral hazard*), désigne un effet pervers qui veut qu'un acteur, isolé d'un risque, se comporte différemment que s'il était exposé au risque. Le concept appliqué au cas d'espèce veut que l'entretien et la réalisation de nouvelles digues aient pour effet de laisser croire à une poursuite possible de l'urbanisation littorale.

Une nouvelle stratégie de gestion du littoral émerge consistant à vivre avec les aléas météo-marins pour mieux s'en protéger. Elle incite à repenser un système géographique hautement dynamique où interagissent rivage, littoral et rétro littoral.



Simulation alarmiste de transgression marine (+ 7 m) à partir de floodmaps.com



Localisation hypothétique du rivage à Chatelaillon-Plage (17) en cas de transgression marine (+ 1 m d'élévation statique du niveau de la mer)

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'élévation du niveau de la mer est certainement l'effet majeur du changement climatique. Néanmoins il ne faut pas oublier que les effets climatiques sont cumulatifs et que leurs évolutions vont entraîner des modifications territoriales profondes qui dépassent la simple frange littorale.

Il convient d'exposer les six principaux enjeux liés au climat pour notre aire d'étude. Ils sont issus de l'étude « Stratégies territoriales d'adaptation au changement climatique dans le grand sud-ouest », de la Mission d'étude et de développement des coopérations interrégionales et européennes pour le Grand Sud-ouest (2011) : le changement climatique exacerbera des risques naturels déjà présents en entraînant une extension des zones exposées.

Enjeu 1 : L'adéquation entre ressource, demande et préservation de la qualité de l'eau

Le changement climatique va amplifier les conflits d'usage de l'eau. La baisse importante des précipitations s'opposera aux usages estivaux touristiques et agricoles. La montée du niveau de la mer pourrait également s'accompagner d'un déplacement du biseau d'eau salée (caractérisant les ressources souterraines en eau douce qui sont en contact avec les eaux salées ou saumâtres). La vulnérabilité des nappes d'eau douce proches du littoral sera accrue par les intrusions salines dans les aquifères.

Enjeu 2 : Le déport du trait de côte et ses conséquences sur l'urbanisme et les zones naturelles

Les principales conséquences côtières du changement climatique vont être :

- L'élévation du niveau de la mer avec une submersion possible à terme d'une partie du littoral urbanisé et en profondeur dans les terres basses que sont les marais ;
- Le risque d'inondation et de submersion marine temporaire sera renforcé avec une vulnérabilité accrue des activités et des biens fortement exposés ;
- L'accentuation du recul et de la réduction des plages.

Enjeu 3 : La préservation du potentiel adaptatif de la biodiversité

Marécageux sur une partie de leurs zones littorales, les deux départements concernés comportent de vastes zones naturelles. Ces espaces naturels sont soumis à des pressions importantes, liées à l'urbanisation, aux activités économiques et au tourisme. La fragilisation de la biodiversité réduit son potentiel adaptatif et certaines espèces sont déjà identifiées comme particulièrement sensibles au changement climatique. Il existe un risque de disparition de certains milieux, l'assèchement des zones humides par exemple, ou encore l'apparition d'espèces envahissantes (notamment aux abords des fleuves). La principale conséquence du changement climatique pour l'environnement va être la diminution ou le déplacement des marais et des zones humides avec des conséquences notoires en matière de biodiversité et d'écritage de crues.

Enjeu 4 : Un urbanisme qui répond aux objectifs d'atténuation et d'adaptation

L'urbanisation se concentre sur la façade atlantique. L'adaptation de l'habitat et de l'urbanisme doit être réalisée en cohérence avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les principales conséquences du changement climatique pour l'urbanisation vont être :

- Des épisodes d'inondation plus fréquents (crues lentes, rapides, ruissellement urbain) ;
- L'aggravation des effets du retrait/gonflement des argiles ;
- Les conséquences des canicules sur le confort de vie ;
- Les dégradations des infrastructures à moyen et long terme.

Enjeu 5 : L'adaptation des productions agricoles et marines

Les impacts du changement climatique sur l'agriculture varient selon le type de culture même si la question centrale reste celle de disponibilité la ressource en eau. Il est possible de réduire les besoins en eau en misant sur des actions comme la sélection d'espèces plus tolérantes aux sécheresses. Le bassin conchylicole de la Charente-Maritime est le premier de France pour sa capacité de production d'huîtres et de moules. Les principales conséquences du changement climatique pour l'agriculture et les cultures marines vont être :

- La diminution de la disponibilité de la ressource en eau : l'agriculture sera plus affectée par l'accès aux ressources en eau que directement par des modifications climatiques avec une modification des pratiques culturales sur le long terme ;
- La migration des cortèges d'espèces marines sous l'effet du réchauffement de l'eau est certaine et les impacts économiques sur la conchyliculture et la pêche seront importants.

Enjeu 6 : La transition touristique

Les deux départements sont parmi les premiers en terme de fréquentation de touristes français. Ils tirent des ressources importantes de cette activité qui se concentre essentiellement sur le littoral et les îles. L'offre touristique est fondée sur des ressources dépendantes du climat. Le changement climatique pose la question de l'évolution du tourisme sur le littoral soumis aux risques côtiers (érosion et submersion) et aux conflits d'usage autour de la ressource en eau. Les principales conséquences du changement climatique pour le tourisme vont être :

- L'augmentation du potentiel touristique estival avec un nombre de journées d'été en augmentation, soit un allongement de la saison ;
- Une évolution notable des pratiques touristiques de bord de mer ;
- La nécessité de relocaliser les activités économiques les plus sensibles aux risques littoraux dont l'élévation du niveau de la mer ;
- Un impact des submersions sur les résidences secondaires et de loisirs très présentes dans les zones les plus vulnérables.

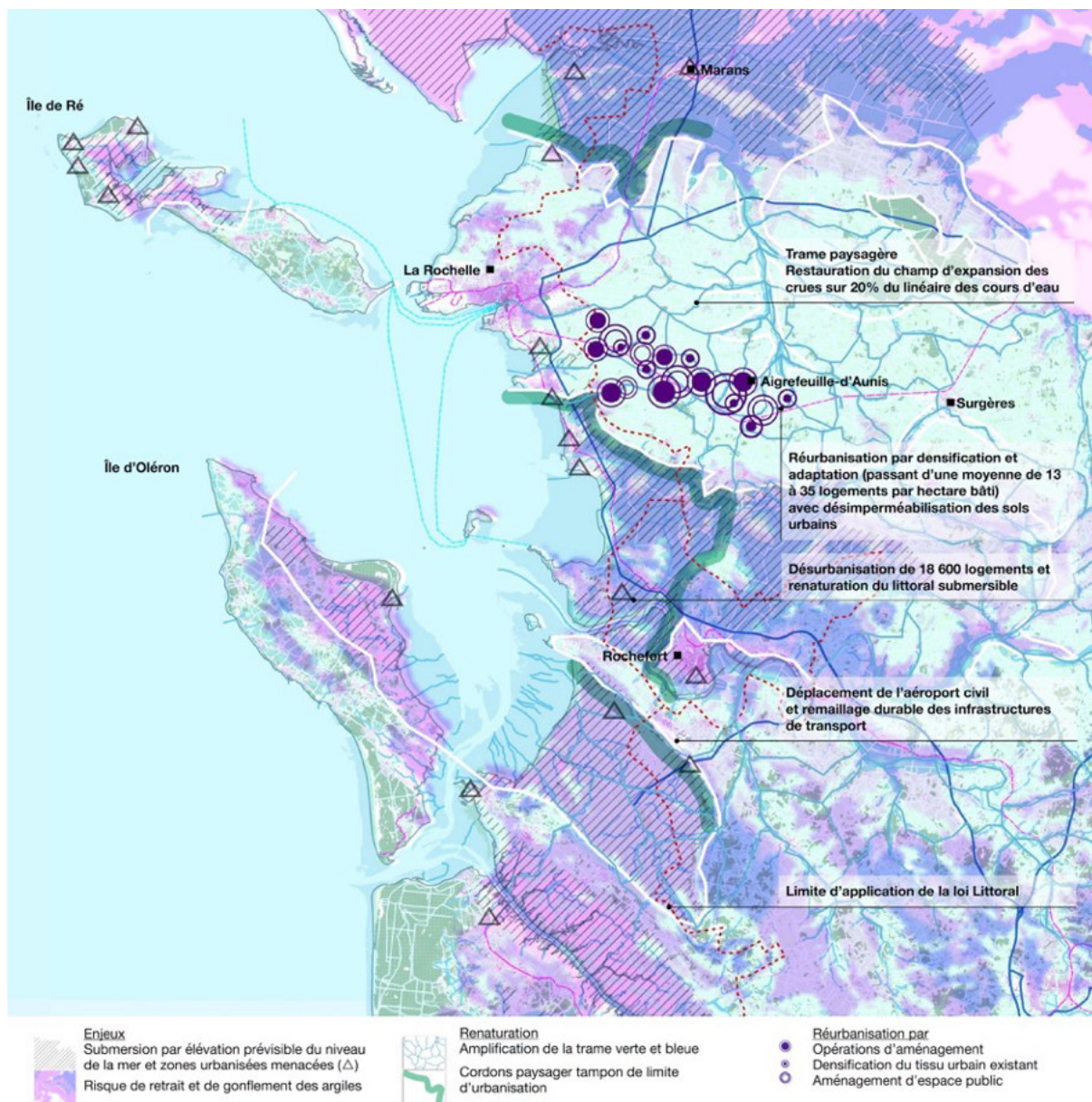


Image directrice du projet prospectif « La prémonition d'Antioche », J. Richer, 2104

LA PRÉMONITION D'ANTIOCHE

Nous avons développé en 2014 un projet urbain prospectif de relocalisation des biens et des personnes en prévision de la montée des eaux pour la partie nord de la Charente-Maritime. Ce projet insistait sur la nécessaire solidarité entre le littoral et son arrière-pays.

Une problématique territoriale

Face à l'élévation du niveau de la mer, nous prenons clairement parti de l'anticipation et l'adaptation des conditions urbaines aux changements annoncés. L'effort financier de la relocalisation inéluctable des activités et des biens vulnérables conduit à développer une ambition pour l'aire d'étude qui va au-delà d'un retrait de quelques centaines de mètres. Dans l'appréciation du système rivage rétro-littoral et arrière-pays, nous pouvons penser une réurbanisation qui reconfigure une vaste zone en étant inclusive de toutes les adaptations nécessaires aux effets du changement climatique. Ce changement d'échelle de réflexion - en incluant l'hinterland - permet de débloquer de nombreux problèmes littoraux et de renforcer les solidarités entre territoires à différentes échelles.

La montée prévisible et progressive du niveau de la mer, associée à l'érosion, entraînera un recul du trait de côte en général et dans le périmètre d'étude en particulier (aire urbaine de La Rochelle / Rochefort avec une extension sur l'Aunis jusqu'à Surgères, les îles de Ré et d'Oléron, et de la baie de l'Aiguillon au nord à l'estuaire de la Charente au sud).

Une démarche prospective

« L'image directrice » obtenue par une démarche prospective permet de poser le projet d'adaptation territorial aux effets du changement climatique par :

La mobilisation du système d'interdépendances entre le littoral, le rétro-littoral et l'arrière-pays.

L'abandon de la politique systématique de défense côtière, la désurbanisation puis la renaturation de la bande littorale submersible à terme avec restauration du fonctionnement naturel des milieux (à l'image du traitement actuel des zones de solidarité).

La restauration des fonctionnalités écologiques et du fonctionnement hydrologique des marais littoraux et des cours d'eau (avec la restauration du champ d'expansion de crues sur 20 % du linéaire de ces derniers). Cette restauration s'accompagne d'une amplification de la trame verte et bleue pour former une trame paysagère assurant la liaison entre les différentes composantes paysagères du département (littoral, marais, urbanisme et agriculture).

La réurbanisation perpendiculairement à la côte en tenant compte des autres risques avec une densification des bourgs et villages existants pour former une nouvelle armature urbaine. La reconstitution des 18 600 logements affectés par la montée du niveau de la mer s'effectuera progressivement dans l'arrière-pays. Enfin, la désimperméabilisation des sols urbains s'opérera par la création de zones d'infiltration d'eau.

Intégrer ce projet dans les démarches territoriales

L'intégration du programme d'intentions stratégiques issu de l'image directrice se fera selon 3 axes :

L'intégration du projet et des différents enjeux d'adaptation au changement climatique dans les documents de planification et en particulier les SCoT pour que les mesures d'adaptation soient coordonnées et complémentaires avec celles relatives à l'atténuation. Un Schéma de cohérence paysagère sera intégré dans les documents de planification pour porter plus spécifiquement la trame paysagère ;

La mise en œuvre d'une trame paysagère de transition pour amplifier la trame verte et bleue actuelle et donner un cadre spatial à la réurbanisation. Progressive, cette trame génératrice fera l'interface entre les milieux urbains, naturels et agricoles tout en accompagnant les transitions urbaines et agricoles. Elle assurera aussi la renaturation préventive de la bande littorale vulnérable à la montée du niveau de la mer et marquage des lisières.

L'accompagnement du projet d'aménagement par une politique foncière relative à la préservation des espaces naturels, à l'acquisition des biens vulnérables à la montée du niveau de la mer ainsi que du foncier nécessaire aux opérations de renouvellement urbain et d'extension de la réurbanisation. Concernant plus spécifiquement le foncier urbanisé littoral vulnérable, il s'agira de viser l'anticipation par abandon, délaissement et déconstruction des biens bâtis sur la frange littoral exposée par modulation de la capacité d'accueil de la loi Littoral et démembrements successifs du droit de propriété. Concernant le foncier rétro-littoral à restructurer, il s'agira de procéder à l'acquisition de parcelles en vue de réaliser des remembrements urbains pour des opérations d'ensemble et d'anticiper la consommation foncière de terrains non-bâtis.

Communications liées

J. Richer. « La prémonition d'Antioche. Projet d'adaptation urbaine au changement climatique de la partie nord de la Charente-Maritime », École de Chaillot (2014), 54 p.

Contribution au colloque « Habiter le littoral », ESPACE (UMR 7300)- CNRS / Aix-Marseille Université, Marseille 16-18 octobre 2014

J. Richer, A. Valadier. « Des zones de solidarité à un scénario d'adaptation au changement climatique en Charente-Maritime », Vertigo, Hors-série 21 (avril 2015)

J. Richer. « La prémonition d'Antioche », La Pierre d'Angle n° 65 (décembre 2014), p. 12 - 15

J. Richer. « 2010-2100, de Xynthia à la transformation urbaine », Urbanisme n° 395 (hiver 2014), p. 41 - 43



« L'Ex-Voto », Ulysse-Louis Butin (1880)



Suite à la tempête Xynthia, la digue qui défend le passage du Martrais (Ars-en-Ré) est actuellement renforcée dans le cadre des PAPI de l'île de Ré. Elle se présente comme un rempart physique de plusieurs mètres de hauteur qui protège l'unique route reliant le canton nord au canton sud rappelant que cet isthme était autrefois un détroit.

APPEL AUX PAYSAGES CULTURELS

Les paysages culturels présentent les « œuvres conjuguées de l'être humain et de la nature, ils expriment une longue et intime relation des peuples avec leur environnement » (UNESCO, 1992). Dans cette proposition, nous voulons révéler les paysages culturels d'un littoral élargi.

Cadrage de la notion de paysage culturel

La Convention européenne du paysage dite « de Florence » (2000) portait sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Le paysage y est défini comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » Le paysage y forme un tout à partir de la perception et de la représentation des milieux. La définition de l'UNESCO embrasse les paysages définis et créés intentionnellement par l'homme (comme les parcs créés pour des raisons esthétiques), les paysages évolutifs (paysages reliques dont les caractéristiques passées restent matériellement visibles ou paysages vivants qui conservent un rôle social actif), et les paysages culturels associatifs (association des phénomènes artistiques ou culturels à l'élément naturel sans traces matérielles). Bien que cette dernière définition s'applique à des sites très spécifiques relevant d'un intérêt international, elle est éclairante sur les différentes interactions possibles entre une société et son environnement pour former des paysages culturels plus ordinaires.

Vers une culture de l'adaptation

Les prochaines décennies verront des atteintes directes à l'environnement et des évolutions notoires des paysages. Il est prévisible que notre rapport identitaire à ces derniers change en même temps que grandira notre capacité à les percevoir comme des ressources pour adapter les territoires aux effets du changement climatique. Nous privilégions une approche culturelle de l'adaptation qui soit multiscalaire et transversale, allant de l'architecture au grand paysage.

La définition du paysage culturel qui sera retenue ici tient de ces trois strates : celle de la perception par les populations et d'une dynamique des territoires. Sur des territoires littoraux fortement anthropisés, tout est paysage culturel car perçu et modifié de longue date. Le paysage est alors assumé comme un ensemble de signes qui sont autant de reflets incomplets et déformés de significés naturels. Le paysage devient même patrimonial dès lors que la société lui attribue une valeur mémorielle, historique ou esthétique particulière. Nous pouvons dès lors avancer que si les effets du changement climatique ont des conséquences sur les milieux, notre perception de ces milieux changera. D'autre part, les démarches d'adaptation modifieront considérablement notre regard et notre représentation des paysages littoraux.

Hier, la mer faisait peur au point d'accrocher des ex-voto dans les églises lors de procession, ce qui est une expression culturelle. Aujourd'hui, nous nous rassurons en édifiant et rehaussant des digues sur toutes les côtes à risque, ce qui affecte considérablement les paysages culturels. Demain, peut-être apprendrons-nous à vivre avec les aléas - ce qui n'empêche pas une gestion technique dans la réduction des vulnérabilités, mais dans des paysages culturels renouvelés.

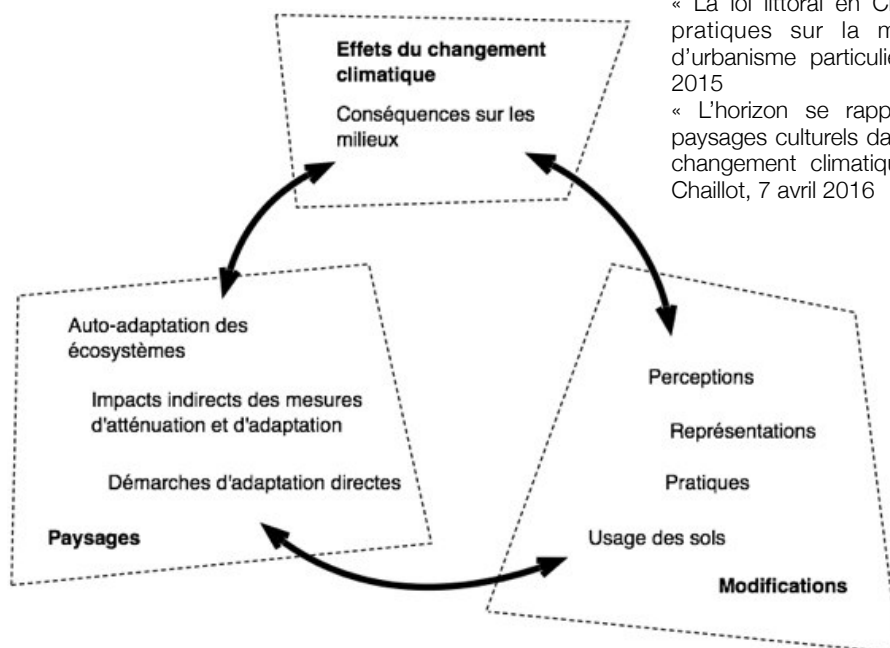
Postulat culturel

Dans le système « effets du changement climatique - transformations dues à l'adaptation - modification des perceptions et des représentations », chaque terme modifie les deux autres (cf. schéma). Nous postulons dès lors que la modification des représentations peut avoir un effet sur les stratégies d'adaptation.

Travaux liés

« La loi littoral en Charente-Maritime. Guide de bonnes pratiques sur la mise en œuvre des dispositions d'urbanisme particulières au littoral », DDTM 17, mars 2015

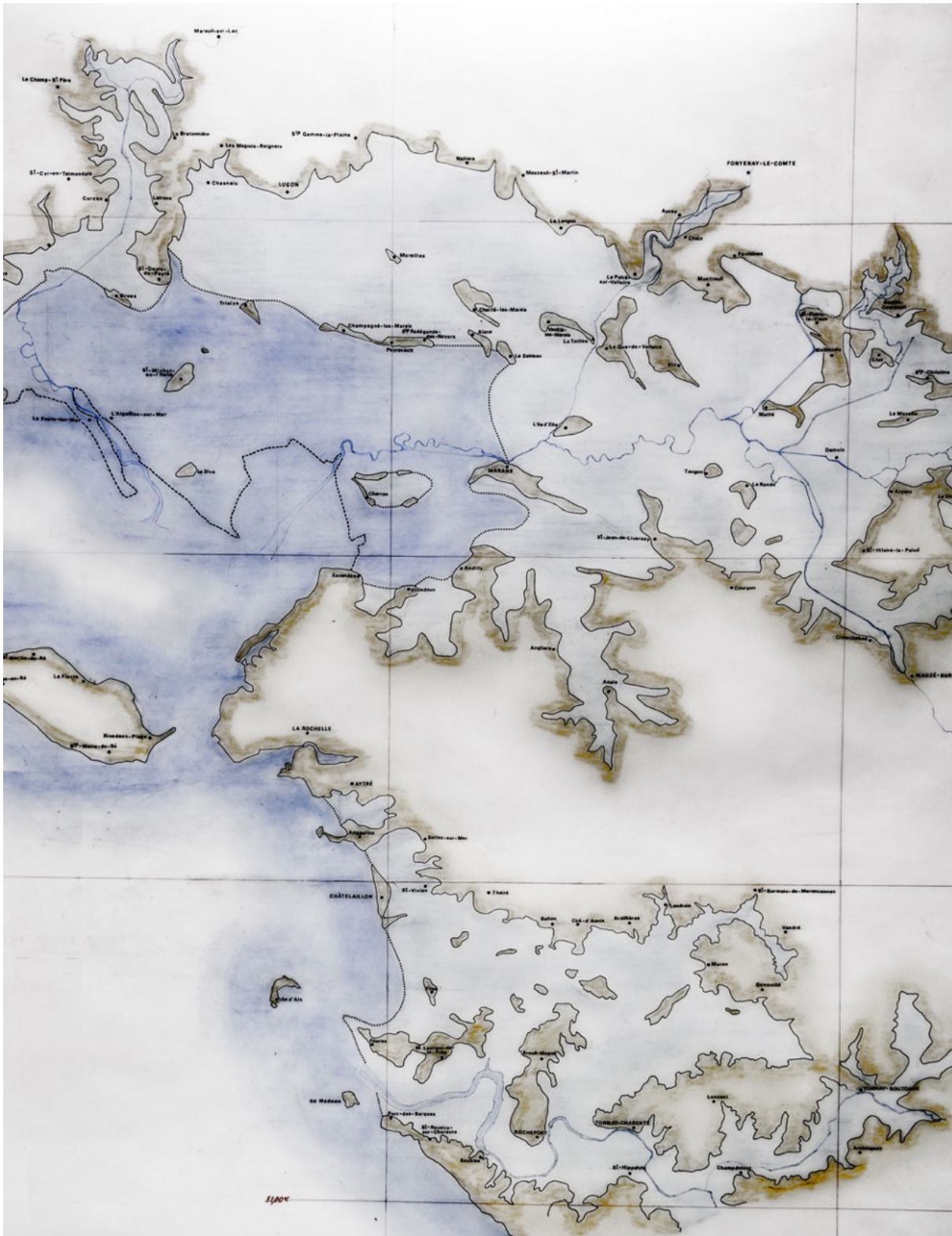
« L'horizon se rapproche. Appel à la médiation des paysages culturels dans l'adaptation littorale aux effets du changement climatique », Cours publics de l'École de Chaillot, 7 avril 2016





CINQ PARCOURS SUR LES ANCIENS RIVAGES





La « grande carte des anciens rivages », relevé des côtes des anciens rivages à partir des cartes historiques et report sur la carte IGN au 100.000e, Alain Barbon (2016) Encre de chine sur Rhodoïd, 200 sur 120 cm

QUE FAIRE EN ATTENDANT LA MER ?

Conscients que la recomposition territoriale en réponse au changement climatique ne pourra s'envisager qu'à l'échelle d'un grand littoral allant du rivage jusqu'à l'arrière-pays, nous proposons une médiation autour des paysages culturels. La proposition prend appui sur un symbole : les anciens rivages.

L'appel à projet interroge le littoral français à un horizon de 50 ans. La réponse que nous donnons n'est pas un projet mais une médiation. Nous plaçons très clairement cette proposition dans le champ des paysages culturels, de leur révélation et de leur médiation en développant un récit de la mutation du grand littoral par la révélation des anciens rivages. Nous voudrions révéler la véritable dimension du littoral, à savoir celle d'un système naturel et anthropique complexe, épais de plusieurs kilomètres.

D'où vient le littoral tel que nous le connaissons ? Où va-t-il ?

Dès aujourd'hui, le littoral métropolitain est soumis à une lente montée du niveau de la mer qui s'associe à l'érosion côtière. Après un demi-siècle de rémission climatique, nous avons renoué avec des tempêtes destructrices qui nous ont rappelé combien l'urbanisation littorale était gage de vulnérabilité. Des plans de préventions et des programmes d'actions ont été lancés pour se défendre contre les assauts de la mer sans que nous remettions en cause notre modèle d'occupation du rivage.

En 2070, les effets du changement climatique commenceront à se faire sérieusement sentir : le niveau de la mer aura déjà augmenté ainsi que les températures moyennes en voyant se développer des épisodes caniculaires plus chauds et plus longs en période estivale. L'élévation combinée du niveau de la mer et des températures fera peser sur les zones littorales une double pression : celle d'un rivage de plus en plus soumis à l'érosion et aux submersions et celle de zones littorales en manque quantitatif et qualitatif d'eau potable.

Parallèlement, l'activité humaine aura évolué. La modification des modes de vie sous l'effet des changements globaux mais aussi des modifications de la société participe à l'évolution de notre cadre de vie spatio-temporel. Or le littoral est le lieu par excellence de superposition de rythmes : marnage quotidien, saisonnalité climatique et touristique, mutation sur des temps longs, superpositions des marqueurs patrimoniaux successifs. Dans 50 ans, les littoraux auront certes beaucoup évolué mais il faut comprendre que c'est moins les lieux que la perception que nous en avons qui aura le plus grandement évoluée.

Notre proposition

Nous désirons révéler la trace du temps qui fait fluctuer le trait de côte, l'épaisseur du littoral où l'influence maritime se ressent jusque dans un arrière-pays.

Nous destinons notre proposition à ceux qui habitent ou fréquentent le grand littoral. L'outil pour y arriver est simple : **il s'agira d'un guide de voyage qui permettra de révéler les anciens rivages et d'ouvrir une réflexion locale sur le littoral de demain.** Pour ce faire, notre proposition se déroule en plusieurs étapes.

Délimitation

Délimitation de l'aire d'étude et de la méthode d'intervention - réalisée avec le présent dossier.



Exploration

Exploration du tracé des anciens rivages pour imaginer des itinéraires thématiques avec des artistes et des scientifiques par couple afin de générer un discours complexe. Ces promenades feront l'objet d'une retranscription des propos tenus entre l'artiste et le scientifique. Elles permettront aussi de sensibiliser les collectivités et le grand public à la problématique via une diffusion de ces premiers carnets (cf. communication p. 37).



Interventions plastiques

Nous aimerions que ces itinéraires fassent l'objet d'interventions plastiques pour les ponctuer, permettre une prise de conscience et souligner certains concepts. Ces interventions prendront des formes que nous ne connaissons pas aujourd'hui puisqu'il faudra attendre d'avoir effectué les promenades des couples d'artiste scientifique. Certaines seront proches du Land Art, d'autres plus littéraires. Elles seront le support matériel des itinéraires offerts à la promenade ultérieurement. Ces interventions seront réalisées et mises en place en relation directe avec les collectivités concernées et feront l'objet des conventions nécessaires avec les propriétaires.



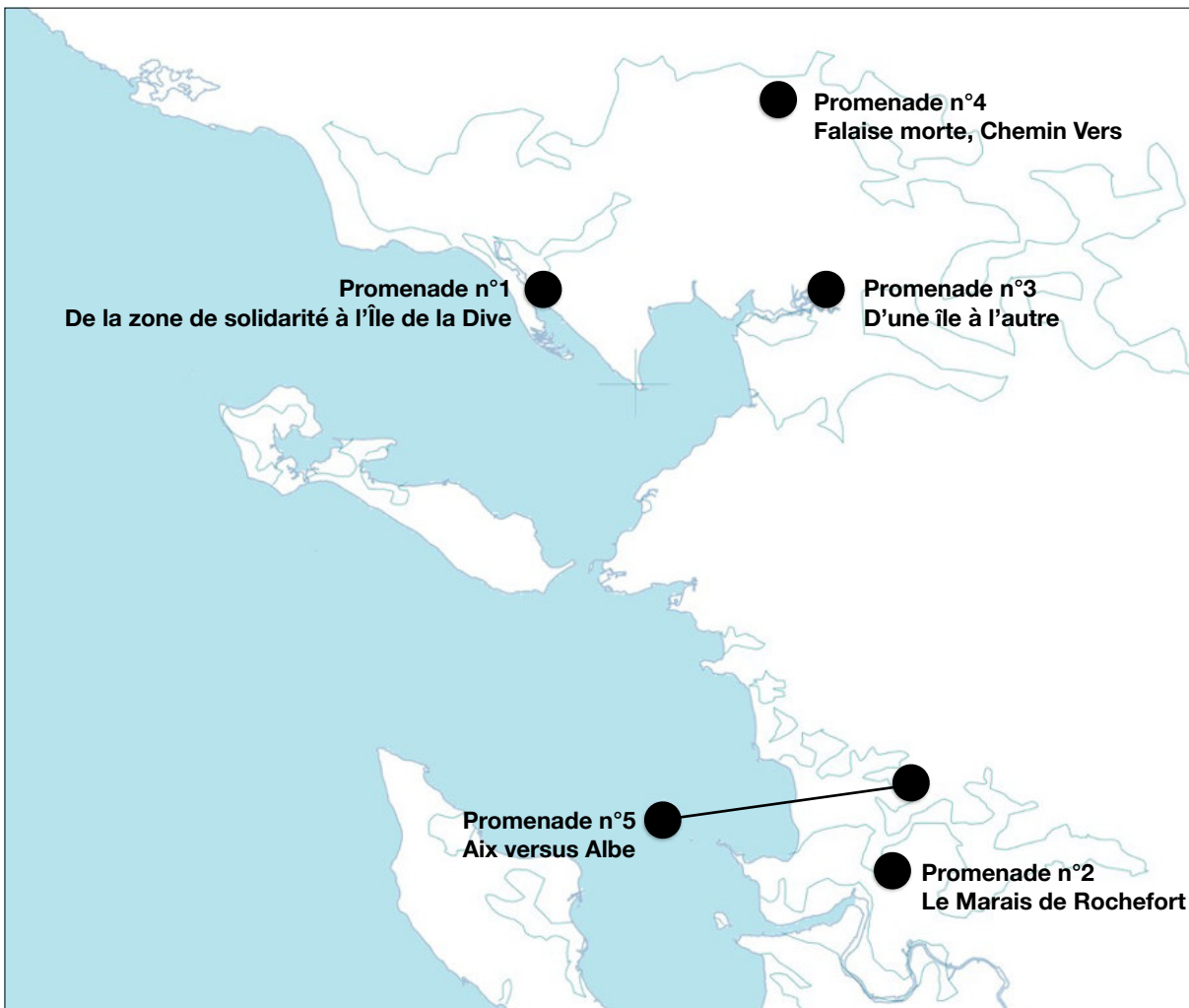
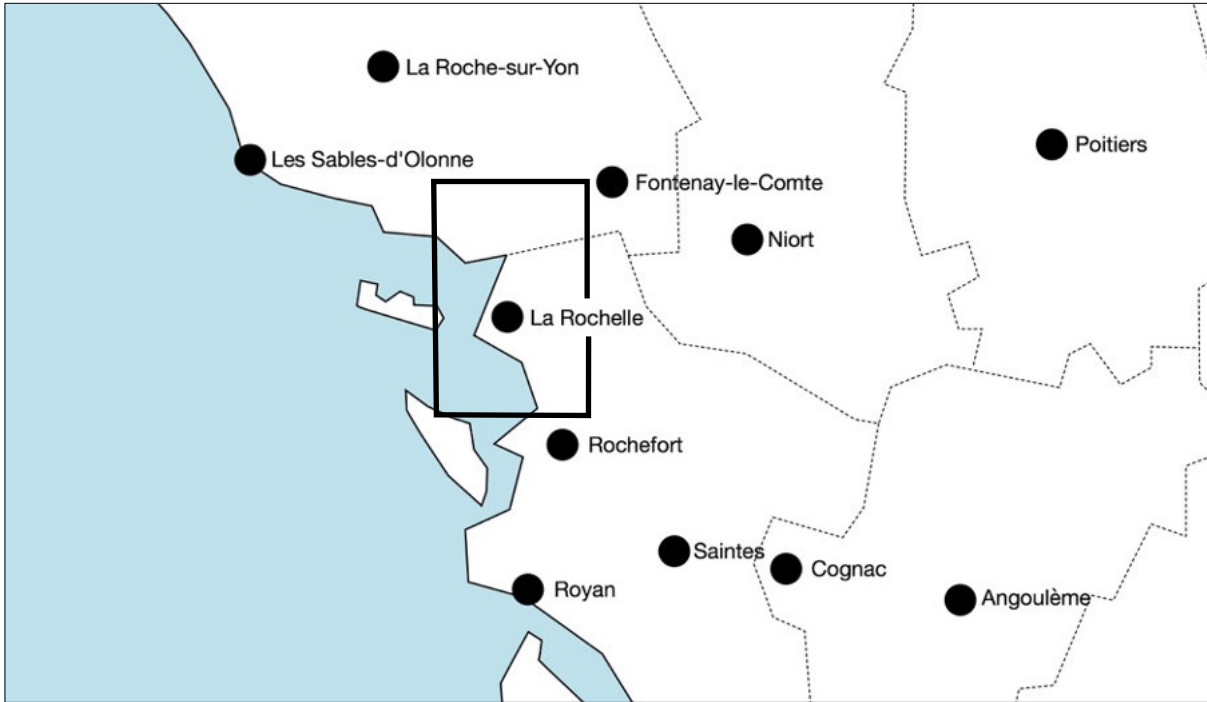
Rédaction du guide de voyage

Le guide présentera chaque itinéraire de manière classique - distance, départ et fin, balisage... - Tout en restituant la discussion initiale des couples d'artiste scientifique et les enjeux d'adaptation qui en a émergé. Le parcours décrira les interventions conçues lors de l'étape précédente. L'élaboration de ces itinéraires se fera en relation étroite avec les collectivités traversées, les offices de tourisme et les associations de randonnées afin d'inscrire ces parcours dans une pratique reconnue de petite randonnée.



Diffusion et médiation

Enfin la dernière étape verra la diffusion du guide auprès d'un large public par la promotion de celui-ci via les offices de tourisme. Elle s'accompagnera de présentations publiques faisant revenir scientifiques et artistes lors de conférences ou de promenades publiques pour sensibiliser le public à l'évolution du grand littoral. Une médiation à destination d'un public scolaire sera tout spécialement organisée.



SITE / SITES

Le territoire sur lequel repose notre proposition concerne les départements de la Vendée et de la Charente-Maritime sur un linéaire qui, à vol d'oiseau, va de la Faute-sur-Mer au nord à Rochefort au sud. Il brouille d'emblée les frontières administratives au profit d'une approche géomorphologique et humaine.

Ce territoire a été choisi pour ses côtes d'altimétrie basse et plates, soumises à l'érosion marine et à la submersion. L'aire en question a malheureusement subi de plein fouet les conséquences désastreuses de la tempête Xynthia (2010). D'autre part, cette section de littoral correspond à deux anciens golfs, celui des Pictons au nord et des Santones au sud (du nom de tribus gauloises). Il présente de plus un faciès très spécifique puisque les anciens rivages se lisent très clairement dans les paysages littoraux et ceux de l'arrière-pays. Tous les éléments y sont réunis pour raconter l'histoire passée et future de la fluctuante dans la position du trait de côte et de l'occupation humaine qui l'accompagne.

Xynthia : signal « faible » de ce qui pourrait être le littoral charentais en 2100

Fin février 2010, une tempête hivernale classique, nommée Xynthia, d'incidence sud ouest – nord-est a frappé le littoral français centre-atlantique en pleine nuit, en concomitance - fait aggravant et exceptionnel - avec un fort coefficient de marée et une période de hautes eaux. Au marégraphe de La Pallice, la surcote a atteint plus de 1,5 m à 3 h 00 le 28 février. Elle a détruit des digues, fait déborder des cours d'eau (le Lay, la Charente et la Seudre) et submergé de très vastes territoires insulaires et continentaux habités et agricoles, extrêmement vulnérables car souvent poldérisés au cours des siècles jusqu'à récemment. Au travers des victimes à déplorer (29 en Vendée et 11 en Charente-Maritime) et des dégâts considérables qu'elle a générés, elle a mis en évidence les faits saillants suivants : défaillances dans le contenu du message et la chaîne d'alerte, anthropisation et urbanisation littorale excessive occultant souvent les notions de risques de submersion et d'inondation, défaut de surveillance et d'entretien des digues. Elle a permis aussi une prise de conscience collective sur les dangers à habiter un littoral de faible altimétrie, voire des secteurs poldérisés.

Une histoire géologique

C'est au cours des 4 000 dernières années que la transgression flandrienne a le plus profondément remodelé ce littoral avec l'érosion des caps et falaises, le comblement accéléré des différents golfs et la mise en place d'un ensemble important de dunes côtières. Tous ces phénomènes se poursuivent activement de nos jours.

Durant le Quaternaire vont se succéder régressions et transgressions marines. Les amas sableux que l'on retrouve en bordure des anciennes îles du marais (Champagné, Saint-Michel-en-l'Herm...) montrent que ces anciens rivages étaient encore battus par la mer au III^e siècle avant Jésus-Christ. Cette dernière grande transgression inonde les dépressions creusées au Tertiaire et les transforme en golfs. Durant cette importante remontée du niveau marin, l'occupation humaine va s'intensifier sur les hauteurs dominant les golfs marins avec la sédentarisation des hommes du Néolithique. À partir de -1 500 débutera une régression marine qui va conduire au comblement des anciens golfs par le biais d'une sédimentation argileuse d'origine marine (le bri).

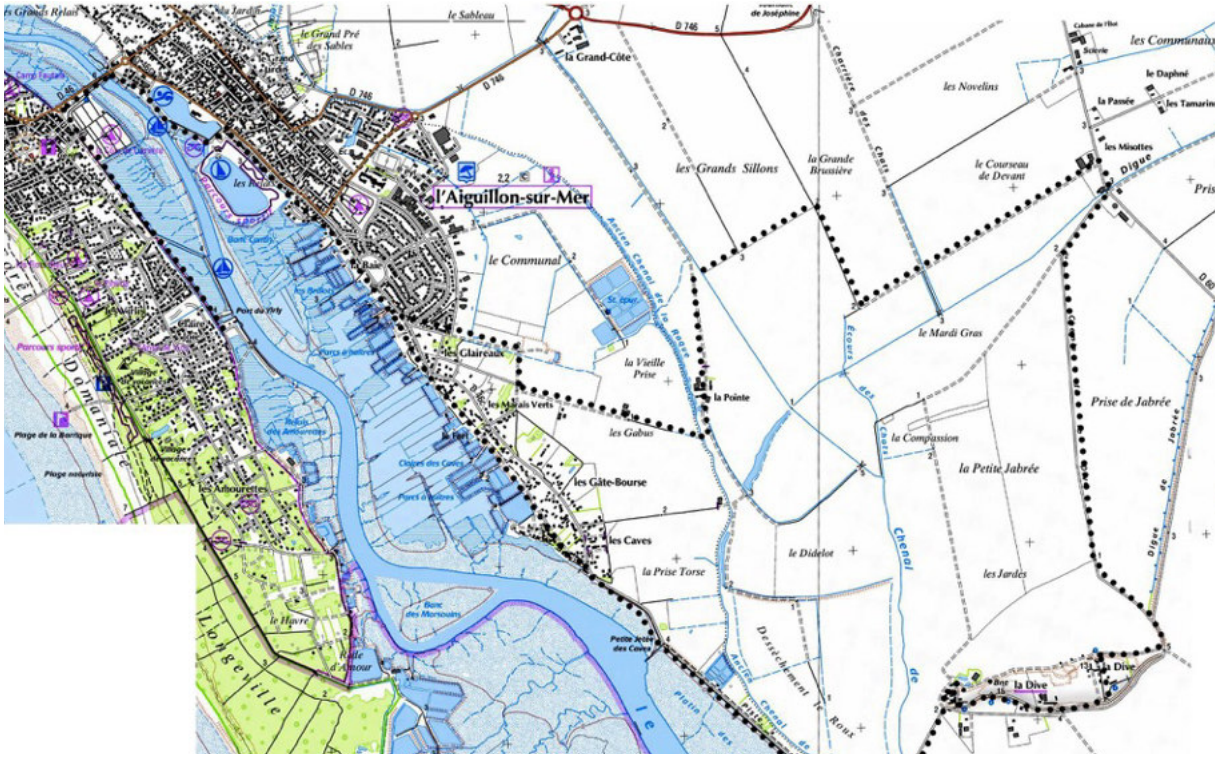
Au premier millénaire, une dernière remontée du niveau marin (plus faible que la transgression flandrienne) a encore envahi les anciens golfs pour se retirer au VIII^e siècle de notre ère. L'homme a ensuite favorisé l'accélération de l'envasement avec la création de polders, appelés localement prises. Cependant, à l'époque de la Révolution, la butte calcaire de la Dive était encore une île au milieu d'une anse de l'Aiguillon plus vaste qu'actuellement.

La « grande carte des anciens rivages »

Nous avons demandé à un ancien géomètre, M. Alain Barbon, d'effectuer un report altimétrique de la topographie des anciens golfs des Pictons et des Santones. Ce report précis a été effectué à la plume et à l'encre de chine sur Rhodoïd. Il permet de visualiser les anciens rivages dont les anciennes îles. La superposition de ce plan sur la carte routière actuelle est un collage temporel.

Nous aurions pu avoir recours à une représentation numérique en utilisant des images satellites ou Lidar. Le dessin consolide l'approche sensible qui caractérise cette proposition.

Ce plan va au fur et à mesure des explorations et des interventions s'enrichir de notations géoréférencées.



Promenade n°1
De la zone de solidarité à l'Île de la Dive



Promenade n°2
Le Marais de Rochefort

LES CINQ PARCOURS

Promenade n° 1

De la zone de solidarité à l'Île de la Dive

Localisation : Communes de la Faute-sur-Mer et de l'Aiguillon-sur-mer (85)

Distance approximative : 9 km (aller)

Mode de déplacement : pédestre

Ce que nous voudrions faire voir : La renaturation des zones de solidarité suite à la tempête Xynthia, le bourg ancien de l'Aiguillon légèrement en hauteur, les quartiers récents d'altitude faible, les marais, l'ancienne Île de la Dive, les chenaux et les digues dans les marais.

Ce que nous souhaiterions voir exposer lors de ce parcours : la question de la vulnérabilité humaine face aux événements climatiques, l'urbanisation ancienne en retrait des risques et l'interrogation sur les conséquences de la montée prévisible du niveau de la mer.

Enjeu principal : 2 - le déport du trait de côte et ses conséquences sur l'urbanisme et les zones naturelles (cf. p. 13)



Promenade n° 2

Le Marais de Rochefort

Localisation :

Communes de Fouras et Loire-les-Marais (17)

Distance approximative : 15 km (boucle)

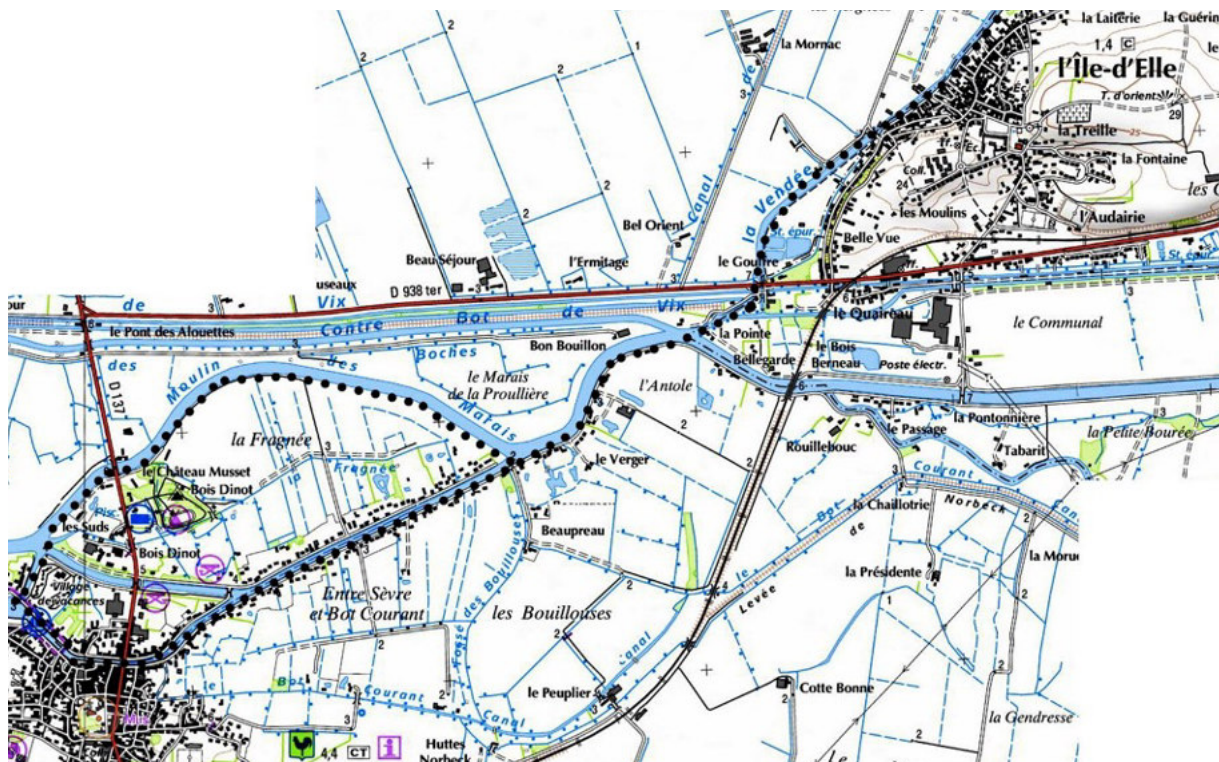
Mode de déplacement : pédestre

Ce que nous voudrions faire voir : les anciens rivages en pente douce sur le marais, l'urbanisation traditionnelle en point haut, la gestion hydraulique du marais (canaux, écluses...), l'occupation des terres basses, un milieu écologique fragile mais très riche.

Ce que nous souhaiterions voir exposer lors de ce parcours : la construction du marais comme ouvrage de l'homme, son rôle tampon dans la submersion, un milieu naturel très sensible aux effets du changement climatique et bien sûr la présence des anciennes îles !

Enjeu principal : 3 - la préservation du potentiel adaptatif de la biodiversité (cf. p. 13)





Promenade n°3
D'une île à l'autre



Promenade n°4
Falaise morte, chemin vers

Promenade n° 3 D'une île à l'autre

Localisation :
Communes de Marans (17) et l'Île-d'Elle (85)

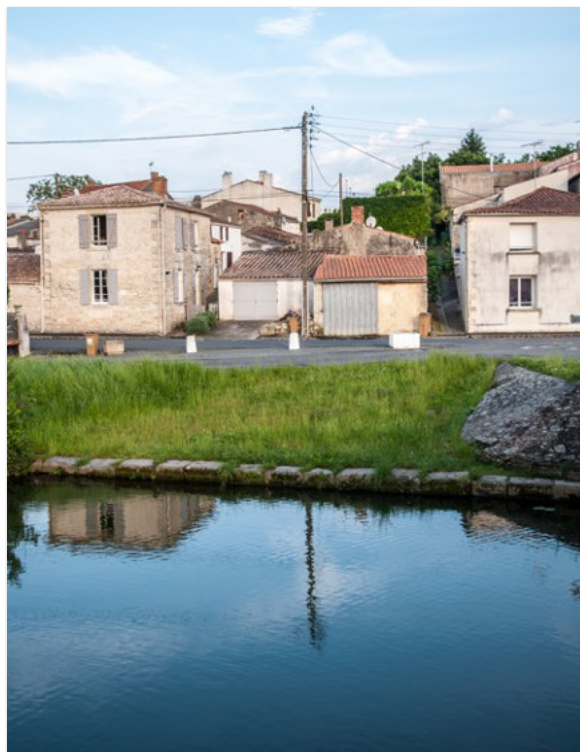
Distance approximative : 14 km (aller-retour)

Mode de déplacement : canoë

Ce que nous voudrions faire voir : prendre un bateau pour se rendre d'une île à l'autre voisine. Passer par les « portes de l'enfer » (ancienne écluse), remonter la rivière Vendée pour voir les falaises mortes.

Ce que nous souhaiterions voir exposer lors de ce parcours : l'urbanisation particulière des anciennes îles, les ouvrages d'art des Hollandais (canaux, bot et contre-bot), mais surtout la délicate organisation spatiale d'un territoire à risque.

Enjeu principal : 1 - l'adéquation entre ressource, demande et préservation de la qualité de l'eau (cf. p. 13)



Promenade n° 4 Falaise morte, Chemin Vers

Localisation :
Communes de Chaillé-les-Marais, Nalliers et Saint-Martin-de-Mouzeuil (85)

Distance approximative : 15, 20 ou 25 km (boucles)

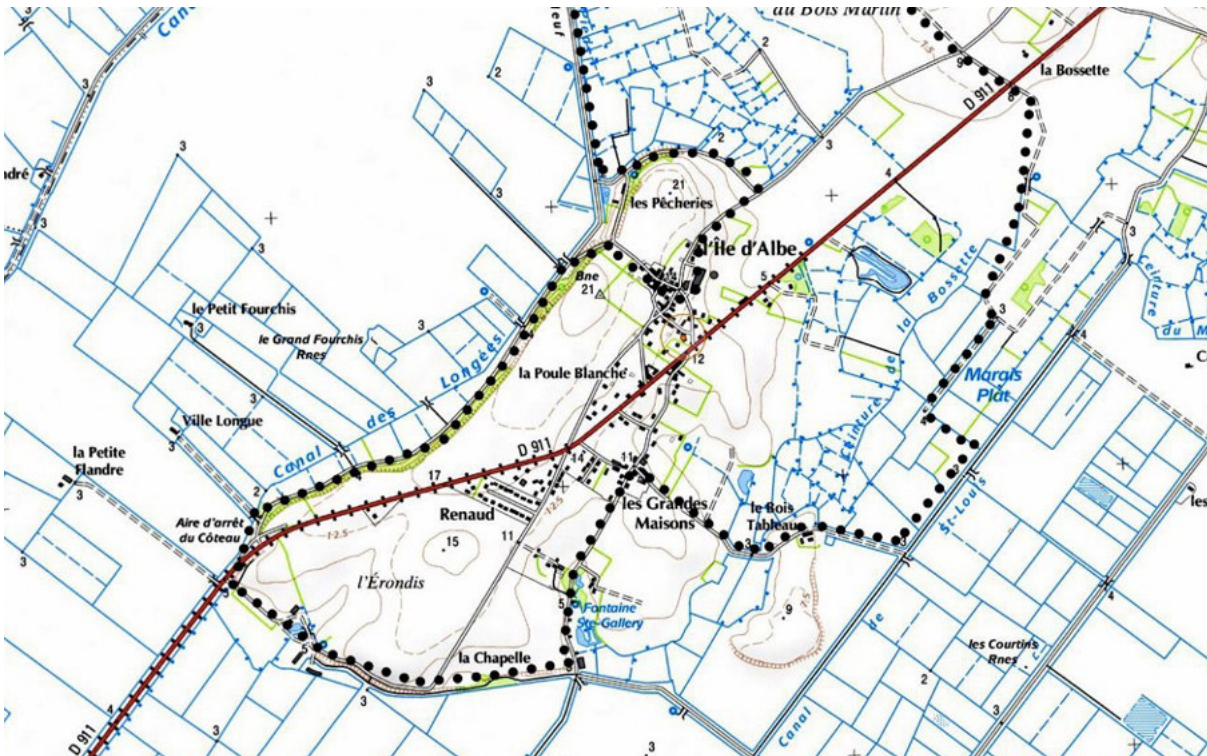
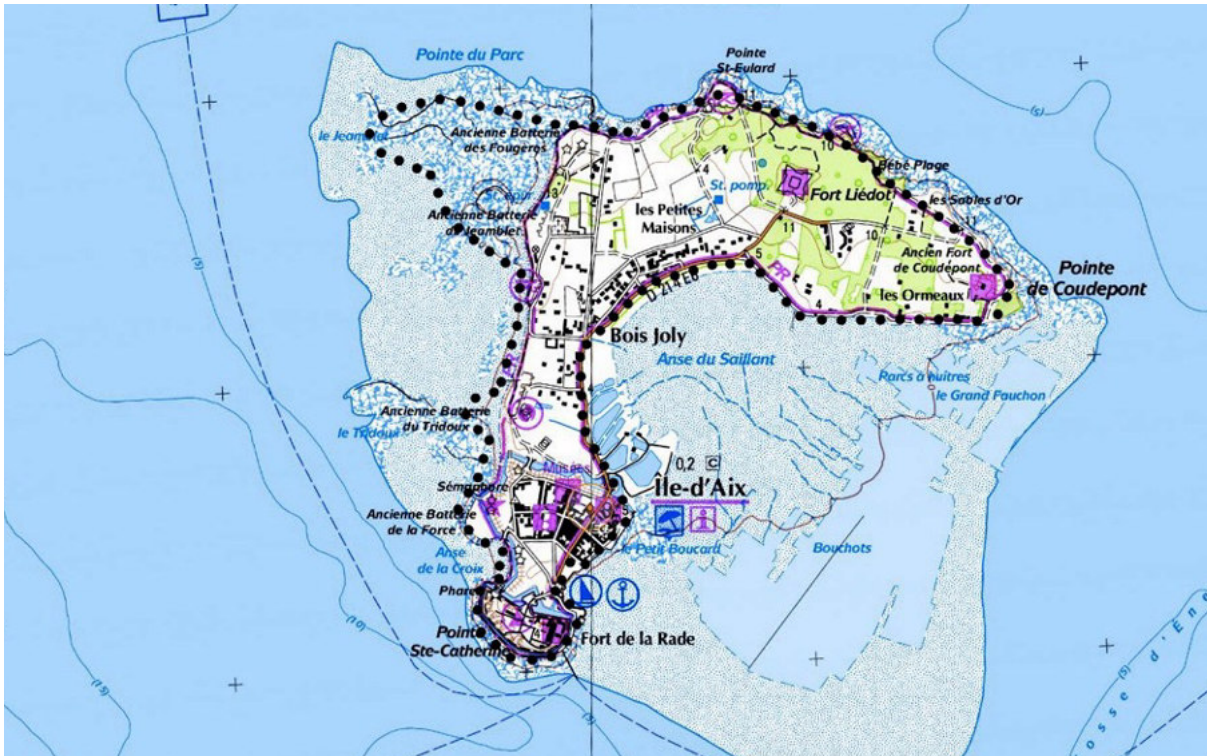
Mode de déplacement : pédestre

Ce que nous voudrions faire voir : d'est en ouest, les deux visages de l'ancienne île Cariot : d'un côté la falaise autrefois battue par les flots et de l'autre, le rivage en pente douce où l'ancien port de Chaillé était installé. L'ancien fond marin et l'antique chemin, le « chemin vers », qui longeait la côte à l'époque médiévale.

Ce que nous souhaiterions voir exposer lors de ce parcours : l'organisation territoriale lorsque la mer était là. Faire prendre conscience que la dernière récession marine n'a eu lieu qu'il y a douze siècles et que les hommes du moyen âge l'ont connue.

Enjeu principal : 5 - l'adaptation des productions agricoles et marines (cf. p. 13)





Promenade n°5
Aix versus Albe

Promenade n° 5 Aix versus Albe

Localisation : Communes de l'Île-d'Aix et de Muron (17)

Distance approximative : 15 km x 2 (2 boucles)

Mode de déplacement : double randonnée pédestre

Ce que nous voudrions faire voir : la comparaison entre deux situations géographiques en proposant une promenade sur une île au milieu de l'océan et sur une autre, au milieu des terres. Ces deux promenades pourront se faire à un jour d'intervalle. L'Île d'Aix présente un faciès très plat et un large estran vaseux. Elle a été aménagée de dispositifs de défense militaire pour participer à la protection de l'estuaire de la Charente et de l'arsenal de Rochefort. L'Île d'Albe, au milieu du marais de Rochefort présente un faciès plus accidenté. Son passé d'île se lit particulièrement bien avec l'île de Breuillat et le lieu-dit les Pêcheries. Progressant dans le marais, l'observation des îles est particulièrement compréhensible.

Ce que nous souhaiterions voir exposer lors de ces deux parcours : l'occupation humaine différente selon ces deux contextes, la fragilité des milieux aquatiques (qu'ils soient marins ou marécageux), l'érosion (marine et météorologique) et bien sûr les effets du changement climatique sur ces milieux.

Enjeux principaux : 4 - un urbanisme qui répond aux objectifs d'atténuation et d'adaptation & 6 - la transition touristique (cf. p. 13).





Julia Pallone, « Je voulais qu'en ouvrant la bouche elle fasse un arc-en-ciel » (2005-2007)
 Tirages photographiques sur bâche, triptyque, 110 x 170 chaque tirage, Bâtiment des Bains.
 Parcours Contemporain 2007 - « À la surface de l'eau », Stéphanie Barbon commissaire d'exposition.



Gilles Bruni, « Grottesque 2 : paysage souterrain » (2014)
 Installation, barque, eau, pommes de terre, saule, leds.
 Parcours Contemporain 2014 - « Paysages rêvés ou Le Rêve est une seconde vie », Stéphanie Barbon commissaire d'exposition.

INTERVENTIONS PLASTIQUES

Révéler la nature du paysage des anciens rivages et donner à voir les changements en train de s'opérer : la tâche semble ardue. Or, l'œuvre d'art possède une triple particularité en focalisant le regard pour elle-même, en révélant son site d'implantation et en faisant réfléchir sur son sens.

Le jeu de dialogue entre paysage et art contemporain

Partant du principe que le paysage est la représentation des patrimoines naturels et anthropisés (même s'il est difficile de les distinguer dans notre cas), l'accent sera mis sur la thématique « paysage culturel et art contemporain », soulignant un va-et-vient entre domaines patrimoniaux et artistiques.

Le paysage comme matière première

La présence des paysages culturels est un élément fort de l'identité du territoire que nous avons choisi. Dans le cadre de *En attendant la mer*, les paysages culturels profitent d'une mise en lumière originale : des artistes plasticiens vont créer leurs œuvres en s'appuyant sur le site qui les accueillera. Œuvres *in situ*, elles s'inscriront dans un environnement particulièrement riche et divers des anciens rivages. Le dialogue s'instaurera donc entre les paysages en mouvement, suscitant des échos, des émotions, lançant un jeu d'influences.

Continuité entre le passé et le futur

Notre proposition consiste à faire appel à 5 scientifiques et 5 artistes (en majorité plasticiens). Du premier itinéraire parcouru par couple scientifique artiste doit naître un dialogue fécond qui se nourrira des paysages rencontrés. Pour chaque itinéraire, l'artiste découvrira le site et sera invité à en proposer une lecture personnelle et à en dévoiler les aspects multiples. L'artiste jouera avec les formes, les échelles, les traces du passé et les concepts scientifiques mis en avant. Les artistes ne devront pas être dans une logique d'opposition ou de provocation mais au contraire ils adopteront une posture sensible pour « donner à voir ».

Le public est désormais habitué à ce que la création contemporaine sorte du cadre muséographique traditionnel et privilégie des espaces aussi différents et caractéristiques qu'un parc, une place de village ou encore un lac.

La déambulation le long des cinq itinéraires permettra aux visiteurs de découvrir à chaque fois des œuvres contemporaines différentes disséminées au détour des sentiers.

La diversité des contraintes imposées par l'espace aux plasticiens fera la richesse et l'originalité de leurs réponses. Les interventions plastiques proposeront une nouvelle perception des paysages traversés.

Nature des interventions plastiques

Notre proposition prévoit deux à trois interventions plastiques par parcours, soit (entre 10 et 15 œuvres au total).

Il est impossible aujourd'hui de décrire les interventions puisqu'elles naîtront des cinq voyages inauguraux. Nous savons en revanche qu'elles seront de deux types. Le premier sera constitué d'interventions *in situ* (voie que nous privilégions), pérenne et résistante. Il pourra s'agir de toutes petites interventions comme un balisage, la mise en valeur d'un objet dans le paysage ; elles pourront être fonctionnelles comme une passerelle pour passer un canal mais aussi constituer de véritables compositions sculpturales associées au courant *Land-Art*. Un texte de médiation concernant chaque œuvre sera intégré dans le guide de voyage.

La seconde famille sera constituée par des interprétations comme des représentations (picturales, photographiques...) ou des descriptions intégrées dans le guide de voyage. Ces deux familles ne s'excluent pas l'une l'autre et se complètent.

Chaque parcours du guide de voyage donnera lieu à un chapitre du livre. Or chaque chapitre sera conçu à la fois comme un document informatif (itinéraire mais aussi enjeu climatique) et comme une œuvre d'art. Il s'agira donc d'une conception unitaire, pratique, scientifique et artistique dans un même élan.

Intervenir dans différents milieux

Malgré un bassin commun (les deux anciens golfes), et un objet unique que sont les anciens rivages, les milieux rencontrés dans les cinq parcours sont très riches et variés : aquatique, marécageux, forestier, d'élevage, de culture agricole, routier, industriel, périurbain, urbain traditionnel, touristique... Cela implique des stratégies d'intégration des œuvres très variées elles aussi. Nous attacherons beaucoup d'importance à la diversité des situations.



Manon Tricoire, « Cérémonie d'été à l'heure du thé / Summertime teatime buttercups », (2005)
 Tea Party, intervention dans le Jardin de l'Hôtel de Ville de Fontenay-le-Comte , samedi 17 septembre 2005
 Résidence d'artistes 2005, Stéphanie Barbon commissaire d'exposition.



Marie Denis, « Bambino » (2006-2008)
 Cerceaux multicolores cerclés autour des arbres, Jardin et école des Jacobins
 Parcours Contemporain 2008 – « Vamos a la playa », Stéphanie Barbon commissaire d'exposition.

INTERVENTIONS PLASTIQUES

Dans le cadre du Parcours contemporain de la Ville de Fontenay-le-Comte pour lequel Stéphanie Barbon est commissaire d'exposition, elle a pu travailler par trois fois sur des thématiques similaires : les paysages rêvés, l'eau et l'architecture transitoire.

« PAYSAGES RÊVÉS OU LE RÊVE EST UNE SECONDE VIE »

Fontenay-le-Comte, Parcours Contemporain 2014

Le paysage est une notion complexe, à la fois subjective et collective, à la fois concrète et conceptuelle. Le paysage peut être réel ou onirique, familier ou vaporeux. Selon Gaston Bachelard, « avant d'être un spectacle conscient, tout paysage est une expérience onirique ». C'est alors naturellement que le sous-titre de ce Parcours Contemporain 2014 est arrivé : Le Rêve est une seconde vie. C'est par cette première phrase de la nouvelle *Aurélia* que Gérard De Nerval pose son histoire, celle d'une soudaine transfiguration du réel. Ce récit romantique expose l'implication du rêve dans la vie, ce que De Nerval appelle « l'épanchement du songe dans la vie réelle ». De nombreux paysages, allant du parc au bois, d'une ville lumineuse aux entrailles de la terre, y sont décrits. Il est question dans cette 16e édition de paysage matière, de paysage construit, de paysage mental, de paysage fantasmé, de paysage spirituel, de paysage objet ou encore de paysage détourné.

Gilles Bruni réalise des installations paysagères qui renvoient à un ailleurs ; Armelle Caron nous invite à une contemplation mentale de l'espace ; Marc Couturier se penche sur les détails de la vie quotidienne qui deviennent de petits paysages ; Marie Denis crée ses paysages par des détournements de matériaux ou objets ; Géraud Soulhiol dessine des territoires fantasmés ; Jacques Vieille s'enracine dans une articulation savante entre nature et culture, art et artifice, pour créer des œuvres parfois proches du design.

Le paysage, nous le nommons par des mots, nous l'approprions par la peinture, nous l'imaginons par la littérature, nous le vivons par les jardins. À nous de choisir comment nous souhaitons le vivre en découvrant les œuvres de ce Parcours Contemporain 2014.

« À LA SURFACE DE L'EAU »

Fontenay-le-Comte, Parcours Contemporain 2007

L'eau, ou plutôt sa surface, son esprit, va se répandre pendant les trois mois de l'été dans la cité. Sa respiration va se propager, naviguer, s'étaler, dans le parc, les coins des rues, les espaces patrimoniaux... Tels un bruit, un récit ou encore une rumeur. L'histoire de Fontenay-le-Comte, Ville d'Art et d'Histoire, est particulièrement liée à cet élément. Une fontaine, une rivière... Ville entre mer, bocage et forêt, aux portes du marais poitevin.

En plus de la rivière, la présence d'une source fut le principal élément à la création de la commune dès l'époque gallo-romaine. C'est sur cette source que fut édifiée la fontaine qui donna alors son nom à la ville : *Fonteneum*. Cette fontaine, dite des « Quatre Tias », représente donc un double symbole pour Fontenay-le-Comte. Non seulement parce qu'elle fut à l'origine du développement de la ville, mais aussi parce que, « Fontaine et source jaillissantes de beaux esprits », elle témoigne d'un temps où François Rabelais et d'autres hommes illustres firent de cette cité un des hauts lieux de la culture et de l'humanisme en France.

Écoulements d'histoires, mélanges d'entités, flux de sentiments, fusions formelles, mouvements d'espaces, flots d'écritures, ondes architecturales. Fluidité... urbaine, fluidité... de l'eau : la diversité et la répartition des propositions des artistes sollicités pour le Parcours Contemporain 2007 étaient de la sorte prévisibles. Exceptés pour Shigeko Hirakawa et Jean-Luc Bichaud, les artistes intervenant in situ - Henni Alftan, Armelle Caron, Éric Gouret, Julia Pallone - furent volontairement invités parce qu'ils n'avaient pas une pratique artistique qui évoluait autour de l'eau.

« ARCHITECTURES TRANSITOIRES »

Fontenay-le-Comte, Parcours Contemporain 2009

1999 – 2009. Les dix ans du Parcours Contemporain ne pouvaient ignorer ce qui a fait son existence : le patrimoine. C'est par son patrimoine exceptionnel, ses sites et monuments historiques, qu'est née l'idée de créer un parcours d'art contemporain dans la ville de Fontenay-le-Comte, unissant patrimoine et création. C'est alors à l'architecture que ce Parcours est dédié. Non pas à une architecture « monumentale » mais à un espace de temps entre deux états : la ruine, le chantier, la rénovation, le souvenir. Le Parcours poursuit ce lien entre le passé et le présent, pouvant non seulement rappeler le château féodal en ruine du Parc Baron et les travaux actuellement lancés dans la ville, mais également évoquer Mélusine, Fée bâtisseuse, présente dans la cité.

Avec des architectures mentales ou mnémoniques (Jean-Charles Eustache, Pablo Garcia), avec la ruine (Angélique Lecaille-Guilbert), les démolitions et les rénovations (Régis Perray, Étienne Bossut), les remaniements (Armelle Caron), les œuvres du Parcours Contemporain 2009 sont des architectures transitoires, en écho avec Fontenay-le-Comte, ville en mutation.



Action de médiation en milieu scolaire, Valérien Dénéchaud pour « Vous êtes ici »



Visite scolaire du Parcours contemporain par Stéphanie Barbon

DE LA MÉDIATION PAYSAGÈRE AUX PUBLICS

En attendant la mer propose une triple médiation : celle de l'interprétation des phénomènes à l'œuvre lors des parcours exploratoires et dans le guide de voyage, celle des œuvres plastiques (qui seront commentées dans le guide), et puis un accompagnement des publics.

Interprétation

« Art de faire comprendre à des visiteurs la signification de la valeur d'un lieu ». « Activité qui veut dévoiler la signification des choses et leurs relations par l'utilisation des objets d'origine, l'expérience personnelle ou divers moyens d'illustration plutôt que par la communication d'une simple information sur les faits ».

Freeman Tilden, 1957

« L'interprétation est un processus qui vise à communiquer au public la signification ainsi que la valeur du patrimoine (naturel ou culturel) en impliquant directement l'individu avec les phénomènes pour le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'espace et le temps ».

Don Alridge, 1970

En attendant la mer se fonde sur les six critères de Freeman Tilden :

1. L'information seule n'est pas de l'interprétation, bien que toute interprétation présente à la base des informations.
2. Messages, illustrations et autres présentations visent à provoquer l'intérêt ou la curiosité plutôt qu'à instruire.
3. La participation du public est sollicitée notamment à travers plusieurs sens.
4. Toute interprétation d'un paysage, d'une exposition, d'un récit qui n'en appelle pas d'une façon ou d'une autre à un trait de la personnalité ou de l'expérience du visiteur est stérile. Il faut établir un lien entre le lieu ou le sujet traité et l'expérience personnelle des gens.
5. Il faut établir des liens entre des faits relevant du passé et les réalités des temps présents, entre les situations locales et des réalités d'une portée beaucoup plus large.
6. L'information délivrée sur un site par des moyens divers est construite comme une histoire à travers un fil conducteur. Elle s'organise autour d'un thème ou d'un problème. Ainsi au-delà des apparences et des idées reçues ou révèle au visiteur une signification cachée ou plus profonde des choses : l'esprit du lieu... »

Accès à tous les publics

Un des axes de notre proposition est l'accompagnement et la formation des publics : opération scolaire et tout public. Il est nécessaire de rendre *En attendant la mer* accessible au plus grand nombre, d'apporter une initiation culturelle et scientifique au public le plus large et au public le moins initié en particulier.

Des visites guidées sur des portions d'itinéraire permettront de créer une relation avec le public, de favoriser des échanges, de sensibiliser un plus large public peu habitué aux problématiques abordées.

Les scolaires participeront activement à l'événement. Des démarches pédagogiques appropriées sont proposées aux enfants lors des visites. Des fiches pédagogiques seront mises en place afin de les aider à la compréhension des œuvres et des enjeux scientifiques.

Encourageant la concentration et la réflexion des élèves, la médiation favorisera la vivacité de leurs réactions face aux œuvres. Si la classe est le lieu du savoir et de la connaissance, la visite devient celui de l'expérience. Le médiateur accompagne les élèves dans l'activité d'observation, de questionnement et de prise de notes.

Vous êtes ici

La médiation de *En attendant la mer* sera organisée par l'association ligérienne « Vous êtes ici » qui a pour but de développer l'éducation à l'environnement urbain et la sensibilisation à l'architecture, à la ville et aux territoires auprès de différents publics (de l'enfant à l'adulte, de l'initié au non-initié, etc.) et dans les cadres les plus divers de l'enseignement, des loisirs et de la vie quotidienne.

L'association s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire liée aux enjeux culturels, sociaux et environnementaux dans une perspective de développement durable.

Elle a pour objectif de favoriser un comportement de citoyen/citoyen, par la mise en valeur des patrimoines, le développement de la médiation culturelle, l'éducation à l'environnement et au développement durable.

VOUS ÊTES ICI

Éducation à l'environnement urbain et sensibilisation à l'architecture, à la ville et aux territoires.

11 rue de Saint-Servan
44800 SAINT-HERBLAIN
06.74.74.84.81
vousetesici@outlook.fr





Pique-nique inaugurant les explorations de *En attendant la mer*, avec Patrica Cartereau, plasticienne, Stéphanie Barbon et Éric Pessan, écrivain. Ancien rivage de Chaillé-les-Marais, 5 juin 2016.

COMMUNICATION, PARTENARIAT ET PLANNING

En attendant la mer est une proposition pratique qui utilise un dispositif léger pour susciter un débat sur les effets littoraux du changement climatique. Sur un temps court de deux ans, En attendant la mer réunira des partenaires et aboutira à des réalisations concrètes qui permettront ensuite une médiation ouverte à un large public.

Communication

Depuis le début de la démarche (engagée depuis mai 2016), la communication est réalisée par les réseaux sociaux par l'utilisation du Hashtag #En_attendant_la_mer et la création d'une page Facebook éponyme. Notre proposition est envisagée comme un projet ouvert et proliférant. Nous ne désirons pas faire de site dédié car nous souhaitons une communication rzhomique où chaque acteur du projet pourrait s'en emparer et le promouvoir selon ses propres canaux de communication : les sites Internet / blog / compte de réseaux sociaux des artistes, des universités, des institutions parties prenantes et des offices de tourisme.

Nous mettrons gratuitement à disposition les contenus développés.

Publication du guide de voyage

Pourquoi avoir recours à l'édition papier du guide ? Pour fabriquer un manuel pratique que l'on emporte sur le terrain, mais aussi un livre d'art où les propos théoriques croisent l'expérience physique et sensorielle des promeneurs. Il nous importe que ces derniers comprennent en voyant, que l'expérience physique des lieux leur fasse comprendre la problématique complexe du changement climatique et fasse changer leur regard sur les paysages.

Tout au long du projet, ce ne sera pas tant le résultat qui comptera que la dynamique localement déployée qui servira à la médiation sur les paysages littoraux et leurs évolutions.

Partenariats

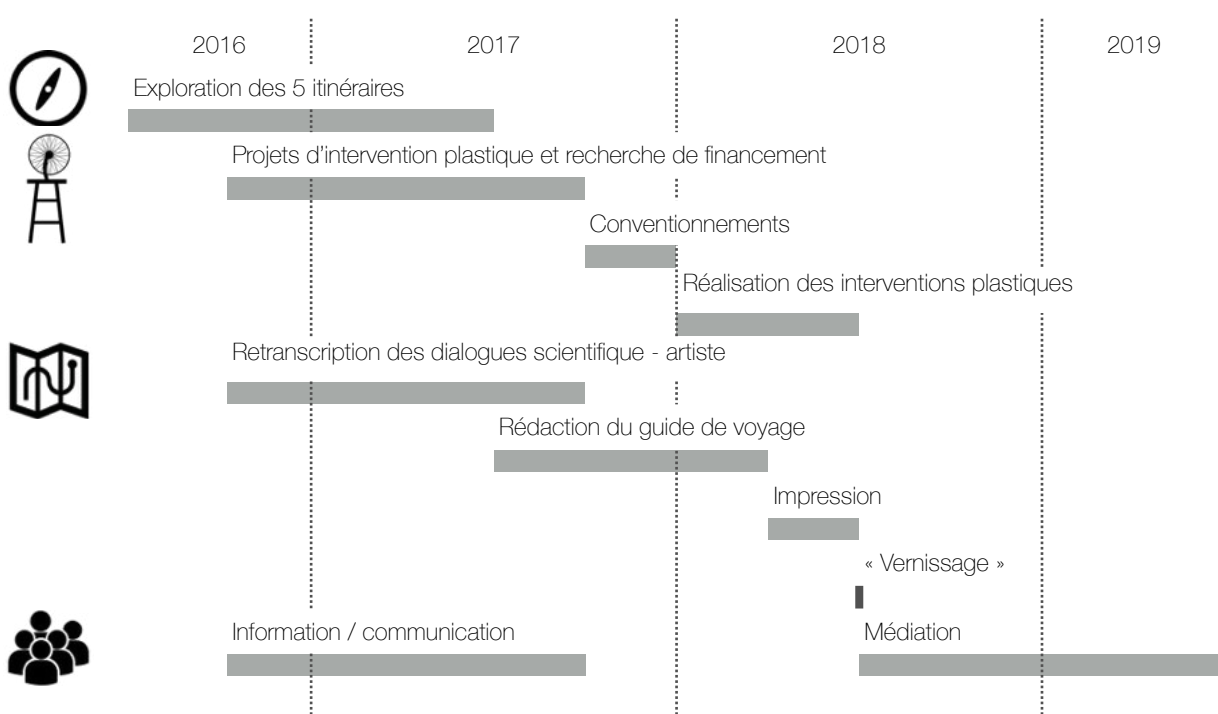
Partenariats envisagés sur les deux régions (Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine) :

- Les collectivités territoriales et leur regroupement au premier rang desquels les deux conseils départementaux, les deux régions et les EPCI concernés.
- Les offices de tourisme.
- Les deux DRAC concernées.
- Les CAUE.
- L'université de Nantes et celle de La Rochelle-Poitiers
- Les associations locales de randonneurs

Planning indicatif

Dès le mois de septembre, nous comptons mettre en place la première visite : elle fera se rencontrer le sociologue Dominique Pécaud de l'Université de Nantes et le plasticien Gilles Bruni dans une double promenade « comparative » qui les mènera de l'île d'Aix à l'île d'Albe.

Nous avons beaucoup d'idées pour la suite...



FAISABILITÉ

En attendant la mer se veut être une démarche souple et évolutive qui s'adaptera au fur et à mesure de son avancement. Son évolution dépendra de notre capacité à nouer des partenariats et à rechercher des financements. Néanmoins, des résultats concrets seront produits à chaque étape, rendant cette proposition opérante dans tous les cas de figure.

Nous voulons développer ce projet de manière très souple. Présenté de manière phasée, il donnera des résultats rapidement, dès la première promenade commentée qui donnera lieu à un livret retranscrivant les propos échangés. Chaque action fera l'objet d'une communication et il est très possible que le résultat final soit différent de ce qui est proposé ici. Nous savons que le premier geste fabriquera quelque chose qui en entraînera d'autres.

Financement

Cette proposition ne nécessite que de très faibles moyens dans ses deux premières phases. Il s'agit d'un travail collaboratif quasi amical. La communication sur ce travail en émergence auprès des collectivités concernées permettra de montrer un travail en progression et de sonder les financeurs potentiels pour les interventions plastiques qui émailleront les parcours sachant que nous prévoyons deux à trois interventions par parcours.





Les projets d'intervention plastiques feront l'objet de demandes de financement spécifiques auprès des DRAC, intercommunalités et conseils départementaux concernés.

Concernant la production du guide, il sera fait appel aux CAUE et à leur capacité logistique ainsi qu'aux deux conseils départementaux. Le chiffrage de l'ensemble dépendra naturellement des itinéraires développés et de l'ambition qu'aura pu susciter la proposition auprès des différents partenaires.

L'impression et la diffusion du guide de voyage font partie du projet global. Nous tenons au principe d'un livre publié comme un outil de terrain et un objet d'art.

Budget prévisionnel

Cf. tableau ci-après.

| Phase | Prestation | Coût unitaire | Quantité | Prix HT | Total par phase |
|---|---|---------------|----------|----------|-----------------|
| Délimitation | Visites de repérage | 0 € | 10 | 0 € | 0 € |
| | Candidature au présent appel à projet | 0 € | 1 | 0 € | |
| Exploration  | Pré-visites de repérage | 0 € | 12 | 0 € | 600 € |
| | Parcours avec scientifiques et artistes | 100 € | 6 | 600 € | |
| | Retranscription | 0 € | 6 | 0 € | |
| | Proposition d'interventions | 0 € | 12 | 0 € | |
| Interventions  | Frais de production | 3 000 € | 12 | 36 000 € | 79 200 € |
| | Prestations intellectuelles | 3 000 € | 12 | 36 000 € | |
| | Recherche de financement | 0 € | 12 | 0 € | |
| | Frais de conventionnement | 600 € | 12 | 7 200 € | |
| Rédaction du guide de voyage  | Rédaction d'un guide d'environ 60 pages | 600 € | 30 | 18 000 € | 46 200 € |
| | Iconographie dont cartographie et prises de vue | 600 € | 12 | 7 200 € | |
| | Charte graphique spécifique et mise en page | 600 € | 30 | 18 000 € | |
| | Relecture | 600 € | 5 | 3 000 € | |
| Diffusion et médiation  | Edition à 500 exemplaires | 15 € | 500 | 7 500 € | 23 700 € |
| | Frais de diffusion | 3 000 € | 1 | 3 000 € | |
| | Conférences (hors location de salle) | 2 000 € | 3 | 6 000 € | |
| | Médiation auprès d'un public scolaire | 600 € | 12 | 7 200 € | |

QUI SOMMES-NOUS ?

Cette proposition s'appuie sur les compétences de deux personnes : Jean Richer, urbaniste, qui a mené des travaux sur l'adaptation de l'urbanisme au changement climatique, et Stéphanie Barbon, commissaire d'exposition en art contemporain.

Stéphanie Barbon **Commissaire d'exposition**

| | |
|-----------------------------------|---|
| Depuis le 1er juillet 2000 | Chargée des Arts Plastiques – Art contemporain, Ville de Fontenay-le-Comte (85), Ville d'Art et d'Histoire |
| Commissariat d'exposition | De la manifestation annuelle « Parcours Contemporain » - Patrimoine et création Invitation d'artistes à créer <i>in situ</i> ou à réactiver des œuvres dans différents lieux patrimoniaux de la ville. Choix du thème des expositions, sélection des artistes, des œuvres et des lieux. Artistes invités à créer <i>in situ</i> de 2005 à 2015 (sélection) : Virignie Barré, Jean-Luc Bichaud, Étienne Bossut, Gilles Bruni, Armelle Caron, Patricia Cartereau, Marie Denis, Gérard Deschamps, Shigeko Hirakawa, Carl Hurtin, François Méchain, Lorient et Mélia, Régis Perray, Laurent Sfar, Carole Rivalin, Fabien Verschaere. |
| Coordination des expositions | Gestion et préparations administratives, techniques et artistiques (de 2000 à aujourd'hui) Conventions à la production et diffusion des œuvres. Gestion du budget. Relations directes avec les artistes et accompagnements dans leurs projets. Chargée de productions. Planification, coordination et suivi des productions, des montages et démontages. |
| Communication, diffusion, édition | Conception graphique et rédaction des outils informatifs et des supports de diffusion ; en charge de l'iconographie ; relations avec la presse Communiqués et dossiers de presse, cartons d'invitation, plaquettes éditoriales, fiches explicatives, cartels. |
| Médiation auprès des publics | Élaboration de projets d'activités pédagogiques et de médiation pour les publics scolaires, locaux, touristiques : visites commentées, ateliers, livrets pédagogiques, échanges avec les enseignants, conception et mise en oeuvre de conférences. visites thématiques... |
| Diplômes | DESS Chargé de développement territorial : Tourisme et Culture, École Supérieure du Tourisme et de l'Hôtellerie de l'Université d'Angers, 2000 DEA Arts, Université Rennes II, 1998 Maîtrise Arts Plastiques, Université Rennes II, 1997 |

Jean Richer **Architecte urbaniste**

| | |
|-------------------------------------|---|
| depuis mai 2016 | DRAC Nouvelle Aquitaine, architecte des bâtiments de France à l'UDAP de Charente-Maritime |
| septembre 2014 à avril 2016 | Cerema, Direction territoriale Normandie-Centre, le Grand-Quevilly, chef de groupe « ville, innovation architecture » |
| février 2012 à août 2013 | Ville de Niort, préfecture des Deux-Sèvres (60.000 habitants), responsable de l'urbanisme opérationnel et prévisionnel |
| octobre 2005 à janvier 2012 | Ville de Fontenay-le-Comte, sous-préfecture de Vendée, 15.000 habitants, directeur général des services techniques et de l'urbanisme |
| avril 2002 à novembre 2008 | d.u.M.s laboratoire de prospective urbaine pour l'École spéciale d'architecture de Paris, coordinateur de recherche et directeur d'études |
| mai 2004 à mai 2005 | AIA Architectes et ingénieurs associés, Paris et Nantes Architecte de conception |
| mai 1999 à mars 2002 | Reichen & Robert architectes - urbanistes, Paris et Lille Architecte d'opération |
| diplômes, formations et distinction | Formation d'intégration dans le corps des Architectes urbanistes de l'État à l'École des Ponts ParisTech et l'École du patrimoine de Chaillot, 2013 et 2014 Lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes, Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie, 2010 Master 2 « Management et ingénierie de la qualité environnementale », Ecole spéciale d'architecture de Paris, 2013 DEA de géographie urbaine « Environnement et société », Université de Caen, 2003 Diplôme d'architecture, Ecole spéciale d'architecture de Paris, 1998 |





EN ATTENDANT LA MER

<https://www.facebook.com/enattendantlamer/>

villefluctuante
chrono-urbanisme
10, rue Saint-Nicolas
f-85200 Fontenay-le-Comte
www.villefluctuante.com

Pour tout contact
jean richer
M 06 08 62 29 86
jeanricherarchitecte@gmail.com

